

# ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE

## GEMBOUX - EGHEZEE - LA BRUYERE

(5304)

### PROVINCE DE NAMUR



## BILAN 2015

---

Commissariat central  
Chaussée de Tirlemont, 105  
5030 Sauvenière  
Tel.: 081/620540  
Fax: 081/620541  
Courriel: [secretariat@zp5304.be](mailto:secretariat@zp5304.be)  
Site web: [www.police-orneau-mehaigne.be](http://www.police-orneau-mehaigne.be)

## INTRODUCTION

Comme chaque année, notre bilan se compose de deux parties. D'abord, nous donnons la part belle aux statistiques dans une perspective diachronique. Cette démarche rétrospective nous permet de procéder à des comparaisons entre l'année 2009 et l'année 2015. Ensuite, dans la seconde partie, nous examinons diverses fonctionnalités en mettant plutôt l'accent sur des aspects qualitatifs.

Notre initiative est soutenue par la volonté de rendre compte de nos actions et du fonctionnement de la zone de police. Outre le gestionnaire fonctionnel, chaque chef de service participe à la réalisation du bilan. Nous entendons ainsi rappeler que le travail d'une zone de police est collectif et que nous voulons favoriser un management participatif. Il s'agit aussi d'encourager les chefs de services à procéder à une démarche réflexive.

2015 a été l'année de l'optimalisation de la police fédérale, de la poursuite de la réforme judiciaire, de nombreux changements législatifs, de mise en œuvre de la réforme de l'Etat, etc. Ces quelques éléments montrent que 2016 ne manquera pas de défis d'autant que la Commission permanente de la police locale a interpellé le Ministre de l'Intérieur à propos de changements concernant la police locale.

Mais le défi majeur peut se résumer à un mot: radicalisation. Les événements qui ont secoué l'année 2015 indiquent que, pour longtemps sans doute, le terrorisme et le radicalisme seront au centre des préoccupations des autorités et des services de sécurité.

Certes, les défis de notre (nos) société(s) en matière de sécurité concernent aussi (surtout?) des questions socio-politico-économiques. Mais il n'en reste pas moins que l'on peut se demander, s'il est opportun de réduire les ressources de la justice et des services de sécurité au sens large, à une époque où tant de menaces planent sur nos sociétés.

Claude Bottamedi  
Chef de corps

PARTIE I

LES STATISTIQUES

Dans cette première partie, nous adoptons une approche essentiellement quantitative en nous basant sur les données enregistrées dans notre système informatique (ISLP). Les tableaux proposés permettent une comparaison sur la durée d'un septennat, ce qui nous permettra de proposer quelques commentaires

## A - LE MODULE TRAITEMENT

### LES PROCES-VERBAUX JUDICIAIRES - NON ROULAGE

Types de PV	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Initiaux	3673	3665	3890	3813	3767	3633	3423
Subséquents	2735	2677	2801	2732	2643	2665	2432
<b>Totaux</b>	<b>6408</b>	<b>6342</b>	<b>6691</b>	<b>6545</b>	<b>6410</b>	<b>6298</b>	<b>5855</b>

NB: PV= procès-verbal

Commentaire: Nous relevons une diminution d'environ 7% du nombre de procès-verbaux sans pouvoir l'expliquer. Il se pourrait toutefois que les instructions du parquet rappelant qu'il n'y a pas lieu de rédiger un PV lorsqu'aucune infraction n'est commise soient un élément d'explication.

### LES PROCES-VERBAUX D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Types de PV	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Initiaux	472	417	428	418	439	536	564
Subséquents	353	369	379	361	360	346	301
<b>Totaux</b>	<b>825</b>	<b>786</b>	<b>807</b>	<b>779</b>	<b>799</b>	<b>882</b>	<b>865</b>

**Commentaire:** Nous notons une relative stabilité du nombre de PV d'accidents de la circulation.

### LES INFRACTIONS DE ROULAGE (HORMIS LES EXCES DE VITESSE)

Types de PV	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Initiaux	459	377	364	318	333	337	313
Subséquents	1672	2079	1551	1311	1414	1373	1315
<b>Totaux</b>	<b>2131</b>	<b>2456</b>	<b>1915</b>	<b>1629</b>	<b>1747</b>	<b>1710</b>	<b>1628</b>

### EXCES DE VITESSE

Types de PV	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Initiaux	354	702	356	636	1576	1200	786
Subséquents	484	482	399	241	295	393	244
<b>Totaux</b>	<b>838</b>	<b>1184</b>	<b>755</b>	<b>877</b>	<b>1871</b>	<b>1593</b>	<b>1030</b>

NB: Les mesures de sécurité que nous avons dû prendre en matière de radicalisme expliquent que nous avons réalisé beaucoup moins de contrôles que les années antérieures et, immanquablement, nous avons constaté moins d'infractions. Cette explication vaut également à propos du nombre de perceptions immédiates (infra).

## AVERTISSEMENTS

Types de PV	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Initiaux	448	313	299	237	192	193	158
Subséquents	6	5	13	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>454</b>	<b>318</b>	<b>312</b>	<b>237</b>	<b>192</b>	<b>193</b>	<b>158</b>

## PERCEPTIONS IMMEDIATES

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
6972	7840	4534	7813	15179	11358	6266

## DOSSIERS ADMINISTRATIFS

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
324	567	915	595	1500	1551	1392

## AVERTISSEMENTS EXTERNES

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
297	285	276	274	253	265	292

## **B - REDACTION- REPARTITION PAR SERVICE**

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Intervention	2911	3174	3416	2799	2717	2774	2554
Quartier	5732	5925	5828	5760	5699	5614	5007
Roulage	8286	9538	5670	8589	17263	13118	7865
SER	1117	1031	1006	1161	1065	1020	1000
Autres	203	102	285	440	1207	1340	1060
<b>TOTAUX</b>	<b>18249</b>	<b>19770</b>	<b>16205</b>	<b>18749</b>	<b>27951</b>	<b>23866</b>	<b>17486</b>

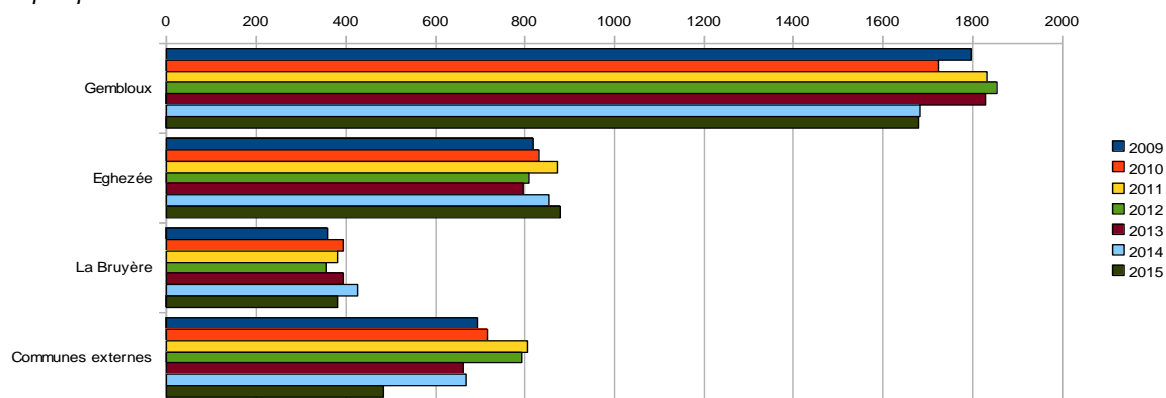
## **C - LES PROCES-VERBAUX**

### **JUDICIAIRES (INITIAUX)**

Répartition géographique

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	1798	1725	1834	1855	1829	1682	1680
Eghezée	820	832	872	810	797	854	878
La Bruyère	360	393	380	355	394	426	383
Communes externes	695	715	804	793	661	667	482
<b>Totaux</b>	<b>3673</b>	<b>3665</b>	<b>3890</b>	<b>3813</b>	<b>3681</b>	<b>3629</b>	<b>3423</b>

## Graphique



Répartition au sein de la zone de police (Un même PV peut contenir plusieurs faits)

## GEMBLOUX

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Beuzet	50	64	86	75	72	56	45
Bossière	22	27	27	36	36	43	37
Bothey	11	15	16	9	12	7	10
Corroy-le-Château	33	44	37	53	57	44	43
Ernage	32	31	66	39	42	32	31
Gembloux	1038	1011	1031	949	871	804	729
Grand-Leez	81	82	64	93	67	58	85
Grand-Manil	105	113	119	102	84	102	73
Isnes	45	27	61	45	49	45	73
Lonzée	87	71	69	93	93	65	93
Mazy	34	49	63	76	62	50	43
Sauvenière	148	107	116	138	99	97	84
Non défini	240	199	232	267	386	384	334
<b>Totaux</b>	<b>1926</b>	<b>1840</b>	<b>1987</b>	<b>1975</b>	<b>1930</b>	<b>1787</b>	<b>1680</b>

## EGHEZEE

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Aische-en-Refail	31	45	34	40	29	44	53
Bolinne	20	36	18	25	26	28	19
Boneffe	6	14	9	15	9	19	10
Branchon	34	14	24	21	16	18	21
Dhuy	56	59	38	56	55	52	46
Eghezée	229	234	245	229	225	219	235
Hanret	38	43	44	22	38	36	47
Leuze	105	99	103	91	76	98	112
Liernu	35	26	32	29	30	37	41
Longchamps	35	26	40	42	39	36	22
Mehaigne	22	25	33	34	26	27	24
Noville-sur-Mehaigne	45	24	35	36	33	47	22
Saint-Germain	32	37	39	39	27	34	42
Taviers	19	37	25	17	16	21	26
Upigny	16	13	12	17	17	10	11

Warêt-la-Chaussée	27	29	38	35	36	41	46
Non défini	110	102	155	101	132	124	101
<b>Totaux</b>	<b>860</b>	<b>863</b>	<b>924</b>	<b>849</b>	<b>830</b>	<b>891</b>	<b>878</b>

## LA BRUYERE

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bovesse	20	33	38	27	57	43	37
Emines	62	58	74	36	62	54	55
Meux	75	83	69	73	79	87	92
Rhisnes	58	116	109	78	94	116	94
Saint-Denis	57	66	39	76	68	74	52
Villers-lez-Heest	24	18	15	24	24	23	18
Warisoulx	32	26	20	32	24	34	18
Non défini	20	18	36	25	19	19	17
<b>Totaux</b>	<b>348</b>	<b>418</b>	<b>400</b>	<b>371</b>	<b>427</b>	<b>450</b>	<b>383</b>

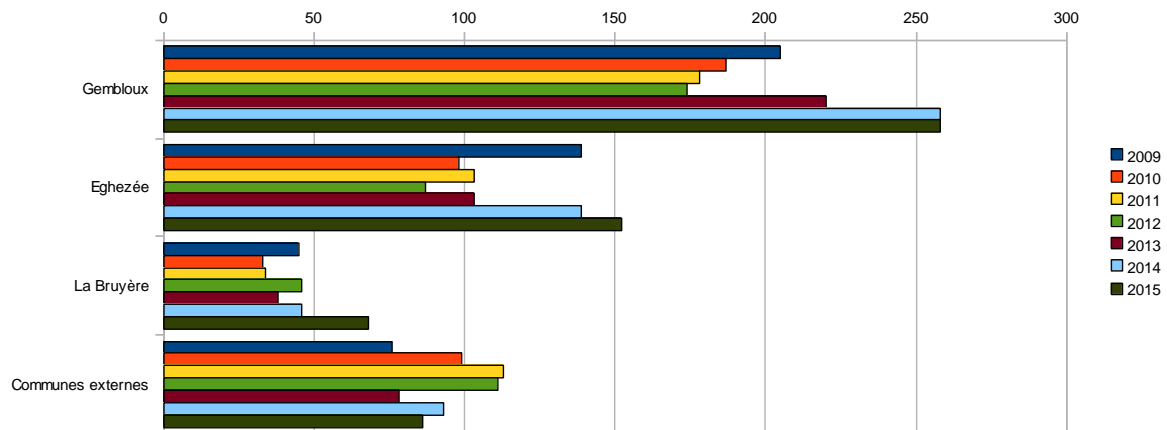
## ACCIDENTS DE ROULAGE (INITIAUX)

### Répartition géographique

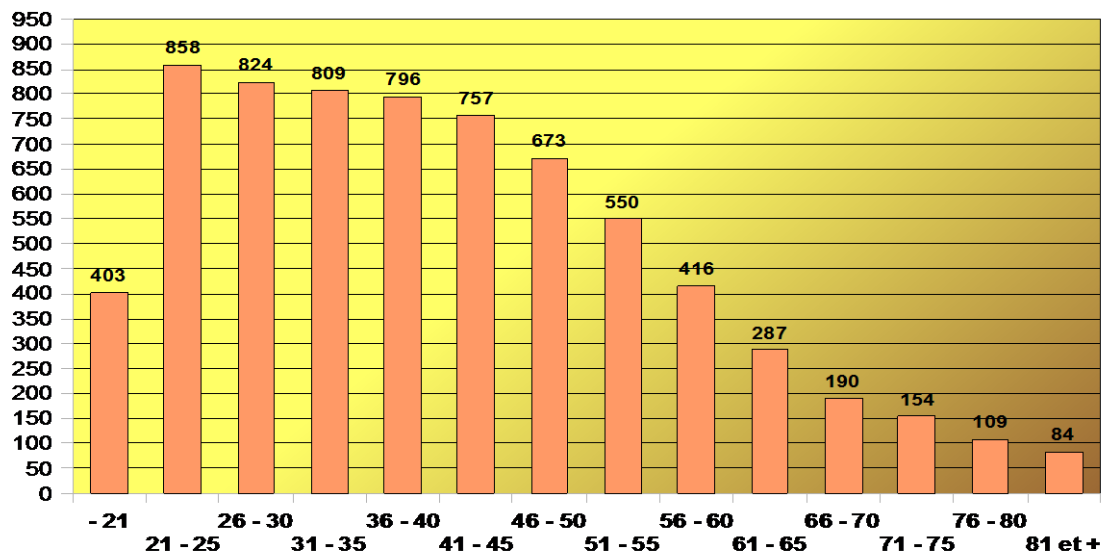
ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	205	187	178	174	220	258	258
Eghezée	139	98	103	87	103	139	152
La Bruyère	45	33	34	46	38	46	68
Communes externes	76	99	113	111	78	93	86
<b>Totaux</b>	<b>465</b>	<b>417</b>	<b>428</b>	<b>418</b>	<b>439</b>	<b>536</b>	<b>564</b>
<b>Eghezée / Gblx / La Bruyère</b>							
<b>Tués</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<b>Blessés</b>	<b>178</b>	<b>121</b>	<b>137</b>	<b>160</b>	<b>139</b>	<b>136</b>	<b>136</b>

Commentaires: A propos des accidents ayant entraîné des lésions corporelles, nous notons une stabilité du nombre de faits depuis 2013. Par contre, nous déplorons six décès. L'analyse des accidents à laquelle nous procédons chaque année montre que la majorité des faits est la conséquence d'erreurs individuelles. Par ailleurs, la dispersion géographique des faits ne permet pas de concentrer les actions sur des lieux précis.

## Graphique



## Tranche d'âge des conducteurs impliqués (en abscisse) et nombre d'accidents (en ordonnée), sur la période couvrant le 01/01/2003 au 31/12/2012



Pourcentage homme: 69 % // Pourcentage femme: 31 %

## GEMBLOUX

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Beuzet	5	3	4	3	3	1	4
Bossière	4	1	1	0	7	7	8
Bothey	1	2	1	5	6	5	4
Corroy-le-Chât.	10	8	10	6	10	11	6
Ernage	5	3	3	3	5	6	4
Gembloux	113	104	97	89	126	136	131
Grand-Leez	13	9	9	8	6	11	13
Grand-Manil	13	13	8	17	19	23	19
Isnes	9	12	10	18	10	13	14
Lonzée	5	5	6	4	4	6	8
Mazy	7	12	9	4	11	12	6
Sauvenière	20	15	20	17	13	27	41
<b>TOTAUX</b>	<b>205</b>	<b>187</b>	<b>178</b>	<b>174</b>	<b>220</b>	<b>258</b>	<b>258</b>



## LA BRUYERE

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bovesse	5	3	3	4	1	3	4
Emines	4	4	7	10	6	4	12
Meux	16	10	6	12	11	10	18
Rhisnes	8	6	7	11	11	16	24
Saint-Denis	9	3	9	6	5	9	8
Villers-lez-Heest	0	1	2	2	1	3	1
Warisoulx	3	6	0	1	3	1	1
<b>TOTAUX</b>	<b>45</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>46</b>	<b>38</b>	<b>46</b>	<b>68</b>

## EGHEZEE

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Aische-en-Refail	4	3	3	3	2	8	8
Bolinne	2	3	1	2	4	0	2
Boneffe	0	1	0	1	0	2	3
Branchon	1	4	1	2	1	2	0
Dhuy	2	3	6	0	2	6	7
Eghezée	50	28	40	30	26	47	56
Hanret	9	5	9	6	8	9	7
Leuze	11	19	8	11	20	16	10
Liernu	7	3	2	1	1	1	5
Longchamps	9	2	4	7	8	10	10
Mehaigne	4	4	0	5	4	2	6
Noville-S/Meha	4	3	1	4	4	1	4
Saint-Germain	18	10	14	7	11	14	13
Taviers	5	5	6	1	7	12	13
Upigny	8	1	3	0	0	4	2
Warêt-la-Ch.	5	4	5	7	5	5	6
<b>TOTAUX</b>	<b>139</b>	<b>98</b>	<b>103</b>	<b>87</b>	<b>103</b>	<b>139</b>	<b>152</b>

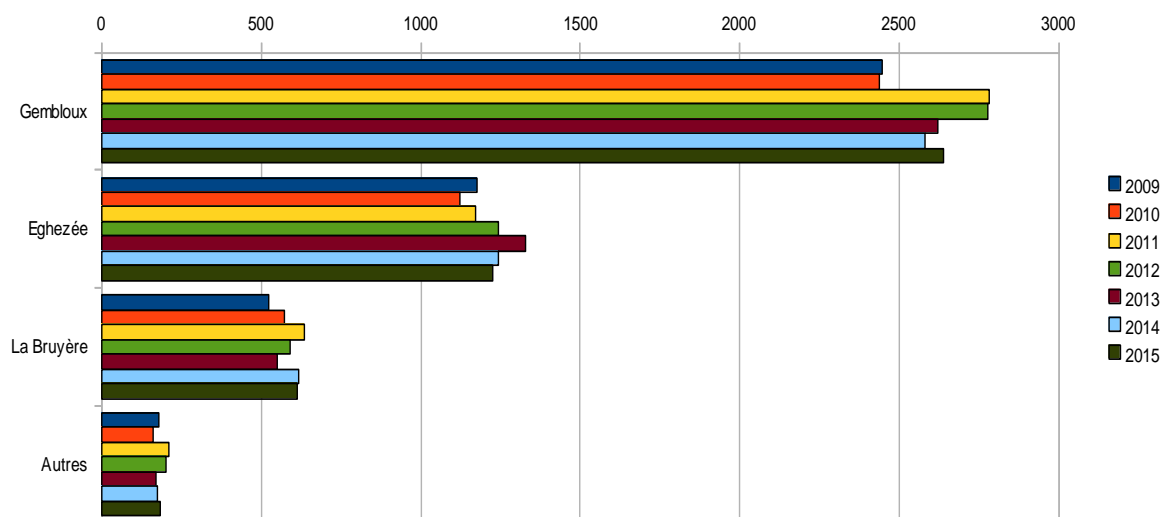
## D - MODULE INFORMATION

INTERVENTIONS SUR APPEL QUI NE NECESSITENT PAS D'OFFICE LA REDACTION D'UN PROCES-VERBAL

Répartition pour des faits s'étant déroulés sur:

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	2446	2436	2783	2777	2623	2580	2637
Eghezée	1174	1121	1173	1243	1326	1242	1224
La Bruyère	524	570	636	589	548	615	610
Non défini	175	161	207	201	170	172	181
<b>Total</b>	<b>4319</b>	<b>4288</b>	<b>4799</b>	<b>4810</b>	<b>4667</b>	<b>4609</b>	<b>4652</b>

## Graphique



## MOTIVATIONS DES APPELS (Les vingt plus fréquentes sur 4609 appels)

PROBLEMES FAMILIAUX / DIFFERENDS FAMILIAUX SANS COUPS	231
VOIES DE FAIT - DIFFERENDS	220
AGISSEMENTS SUSPECTS	209
ANIMAUX NON GARDES	198
ACCIDENTS DEGATS MATERIELS	151
SITUATIONS SUSPECTES	131
DIFFERENDS ENTRE VOISINS	114
VEHICULES SUSPECTS	114
FUGUES D'UN ETABLISSEMENT POUR MINEURS	113
DIFFERENDS CIVILS EN GENERAL	104
CONSEILS ET INFORMATIONS EN GENERAL	102
ALARMES EFFRACTION - COMMERCE - ENTREPRISE	98
INDISCIPLINES	93
VEHICULES GENANTS	93
PERSONNES DERANGEANTES	88
RENFORTS A UN SERVICE EXTERNE (SAUF ENQUETE)	83
ALARMES EFFRACTION - HABITATION	81
PERSONNES SUSPECTES	80
TAPAGES - PERSONNES	71
TAPAGES - MUSIQUE	65
<b>Total</b>	<b>2439</b>

Commentaires: La nomenclature des faits nous est imposée par le système ISLP. Nous notons que la majorité des interventions ne concerne pas des faits judiciaires mais plutôt une assistance aux citoyens. Généralement, ceci constitue un indicateur d'une bonne relation entre police et citoyens. Ces chiffres doivent aussi être confrontés aux discours selon lesquels il convient que la police se recentre sur ses "tâches essentielles". Doit-elle alors s'abstenir de répondre aux demandes des citoyens lorsqu'elles n'ont pas de nature judiciaire ou qu'elles ne relèvent de l'ordre public?

## E - REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR COMMUNE

### 1° SELON LE MODULE TRAITEMENT

a - PV JUDICIAIRES (INITIAUX): Voir supra

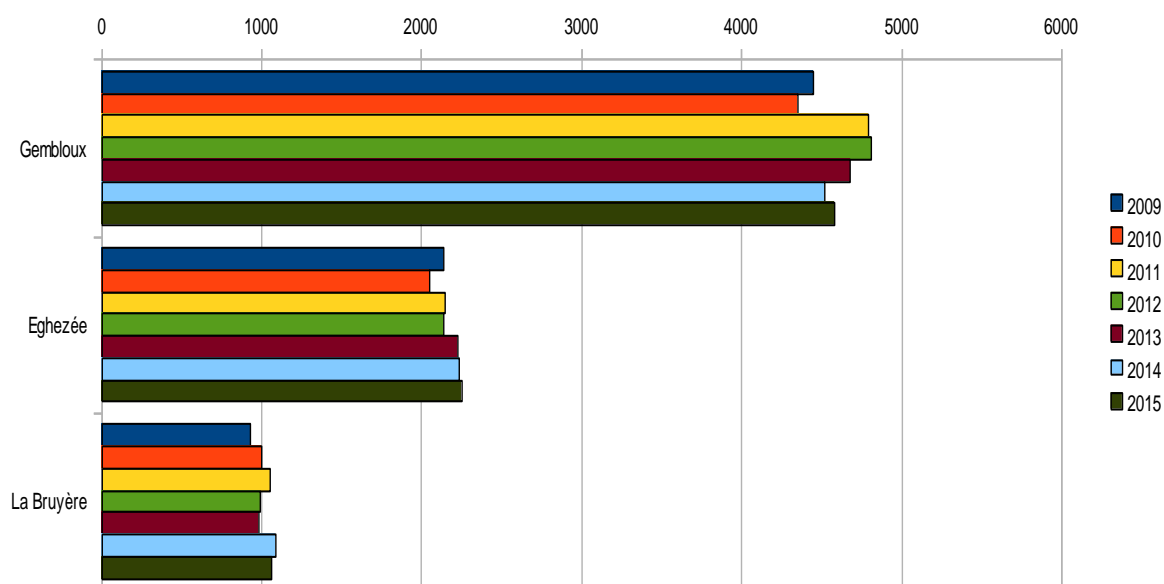
b - ACCIDENTS DE ROULAGE (INITIAUX): Voir supra

### 2° SELON LE MODULE INFORMATION

Tableau

ANNEE		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux								
	JUDICIAIRES	1798	1725	1834	1855	1829	1682	1680
	ACCIDENTS	205	187	178	174	220	258	258
	INFORMATIONS	2446	2436	2783	2777	2623	2580	2637
	<b>Totaux</b>	<b>4449</b>	<b>4348</b>	<b>4795</b>	<b>4806</b>	<b>4672</b>	<b>4520</b>	<b>4575</b>
Eghezée								
	JUDICIAIRES	820	832	872	810	797	854	878
	ACCIDENTS	139	98	103	87	103	139	152
	INFORMATIONS	1174	1121	1173	1243	1326	1242	1224
	<b>Totaux</b>	<b>2133</b>	<b>2051</b>	<b>2148</b>	<b>2140</b>	<b>2226</b>	<b>2235</b>	<b>2254</b>
La Bruyère								
	JUDICIAIRES	360	393	380	355	394	426	383
	ACCIDENTS	45	33	34	46	38	46	68
	INFORMATIONS	524	570	636	589	548	615	610
	<b>Totaux</b>	<b>929</b>	<b>996</b>	<b>1050</b>	<b>990</b>	<b>980</b>	<b>1087</b>	<b>1061</b>

Graphique



## F - MODULE "APOSTILLES"

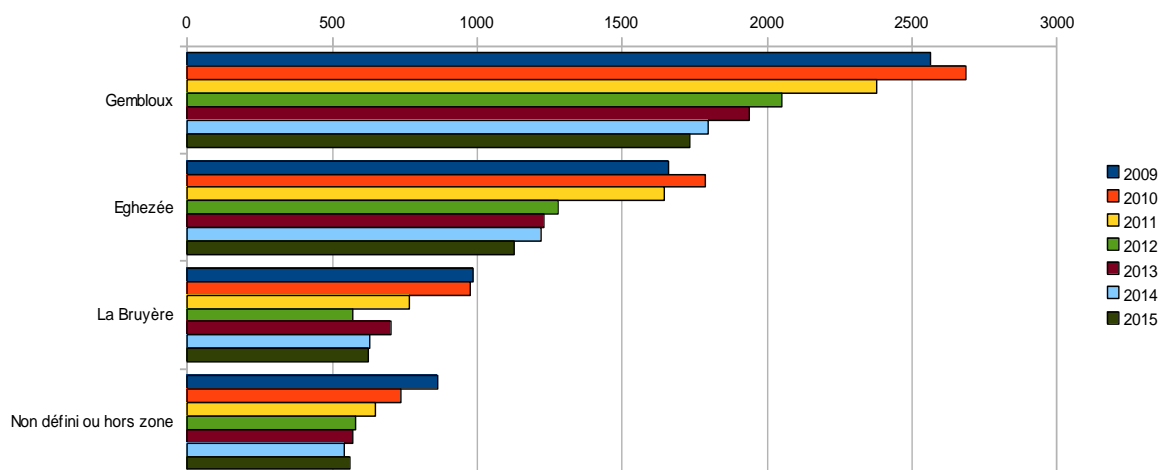
Répartition des apostilles émanant des parquets par quartier

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Aische-en-refail	127	133	74	71	68	70	103
Beuzet	124	123	150	119	84	69	72
Bolinne	77	84	94	58	59	75	86
Boneffe	37	43	38	26	23	32	15
Bossière	83	61	64	47	40	43	48
Bothey	28	27	28	26	27	23	13
Bovesse	124	100	66	68	54	53	53
Branchon	47	62	50	33	50	50	51
Corroy-le-Château	98	115	105	91	122	91	101
Dhuy	96	114	101	96	77	100	81
Eghezée	372	379	319	241	261	228	235
Emines	185	208	125	85	132	111	110
Ernage	84	93	75	67	76	70	71
Gembloux	1183	1310	1129	932	911	796	757
Grand-Leez	199	190	161	133	129	177	86
Grand-Manil	141	151	99	134	92	88	91
Hanret	117	119	142	100	92	89	79
Isnes	122	89	128	97	87	78	94
Leuze	222	276	270	178	189	189	163
Liernu	73	80	62	58	62	52	34
Longchamps	60	83	70	73	75	57	35
Lonzée	174	170	131	140	128	123	149
Mazy	110	130	126	78	80	76	75
Mehaigne	41	71	65	52	37	36	38
Meux	179	164	150	101	142	140	117
Noville-sur-Mehaigne	97	122	95	80	79	81	57
Rhisnes	166	171	173	147	163	146	135
Saint-Denis	168	175	140	92	89	67	64
Saint-Germain	80	71	55	34	31	17	17
Sauvenière	216	228	179	187	160	160	174
Taviers	96	60	87	63	65	71	67
Upigny	23	33	34	26	14	11	17
Villers-lez-Heest	42	52	45	34	32	28	35
Warêt-la-Chaussée	92	58	89	90	48	59	48
Warisoulx	121	104	65	44	88	82	110
Non défini ou hors zone	861	737	650	580	570	540	560
<b>Totaux</b>	<b>6065</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>	<b>4436</b>	<b>4178</b>	<b>4041</b>

## Répartition par commune

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	2562	2687	2375	2051	1936	1794	1731
Eghezée	1657	1788	1645	1279	1230	1217	1126
La Bruyère	985	974	764	571	700	627	624
Non définis ou hors zone	861	737	650	580	570	540	560
<b>TOTAUX</b>	<b>6065</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>	<b>4436</b>	<b>4178</b>	<b>4041</b>

## Graphique



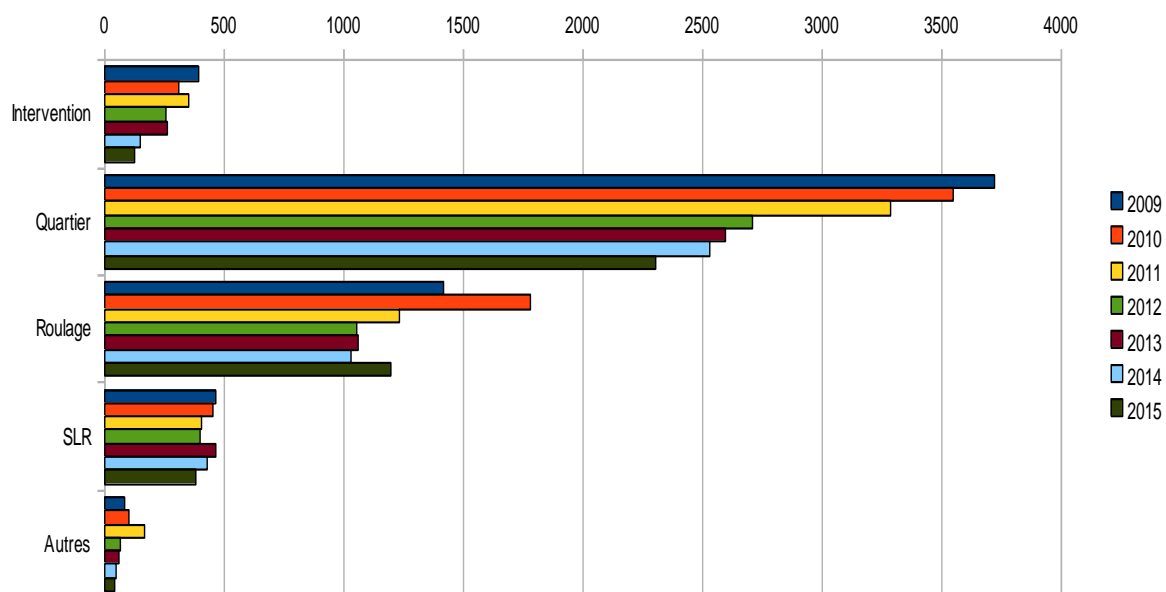
## ORIGINES DES APOSTILLES (Ordre décroissant)

PR Section Police	NAMUR	1070
Procureur du Roi	NAMUR	624
PR Section Police	NIVELLES	319
PR Section Police	BRUXELLES (BRUXELLES-CAPITALE)	314
Juge de la Jeunesse	NAMUR	86
PR Section Police	ASSE	85
PR Section Police	HUY	83
Jeunesse	NAMUR	81
PR Section Police	CHARLEROI	71
PR Section Police	LIEGE	61
Cour d'Assise	NAMUR	50
Procureur du Roi	DINANT	50
PR Section Police	DENDERMONDE	44
Procureur du Roi	NIVELLES	42
Juge d'Instruction - OLIVIER	NAMUR	41
PR Section Police	DINANT	37
Juge d'Instruction - BOURGEOIS	NAMUR	29
PR Section Police	MONS	29
Procureur du Roi	CHARLEROI	29
Procureur du Roi	BRUXELLES (BRUXELLES-CAPITALE)	28
	<b>Total</b>	<b>3173</b>

----- Répartition des apostilles par service

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Intervention	390	307	349	254	262	147	125
Quartier	3720	3551	3288	2709	2597	2528	2307
Roulage	1416	1782	1230	1055	1058	1029	1193
SER	461	449	405	397	461	426	379
Autres	78	97	162	66	58	48	37
<b>TOTAUX</b>	<b>6065</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>	<b>4436</b>	<b>4178</b>	<b>4041</b>

Graphique



G - MODULE "COURRIERS"

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
COURRIERS ENTRANTS	10464	9785	10327	11269	11076	11083	10991
COURRIERS SORTANTS	1236	1254	1480	1690	1571	1965	1602
<b>TOTAUX</b>	<b>11700</b>	<b>11039</b>	<b>11807</b>	<b>12959</b>	<b>12647</b>	<b>13048</b>	<b>12593</b>

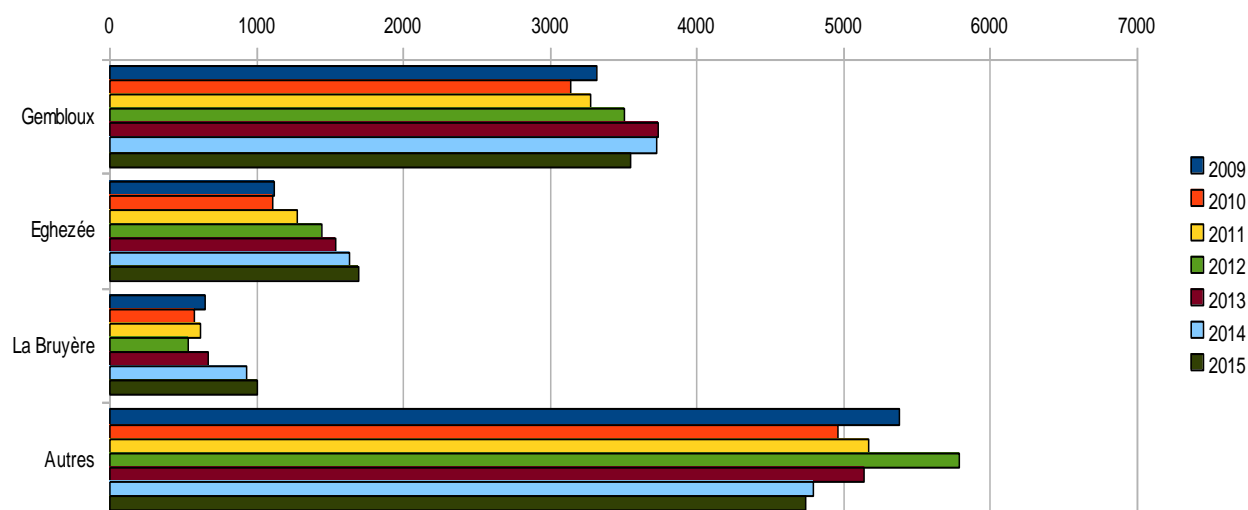
Répartition des courriers **entrants** par quartier

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Aishe-en-refail	90	85	100	97	103	119	128
Beuzet	104	99	82	109	131	105	104
Bolinne	65	72	49	52	68	80	79
Boneffe	22	28	22	41	20	29	38
Bossière	85	76	68	89	66	91	93
Bothey	31	27	48	48	29	33	57
Bovesse	42	40	55	44	50	24	75
Branchon	22	25	32	24	45	47	37
Corroy-le-Château	120	95	111	116	142	125	117
Dhuy	81	64	96	72	100	110	96
Eghezée	283	243	319	438	409	377	398
Emines	94	86	90	100	91	81	152
Ernage	115	88	118	109	129	95	95
Gembloux	1953	1917	2027	2138	2343	2285	2120
Grand-Leez	198	195	176	201	177	212	221
Grand-Manil	176	191	180	175	193	202	198
Hanret	62	62	90	56	94	110	95
Isnes	62	64	56	70	76	69	85
Leuze	161	170	178	204	238	240	290
Liernu	63	46	57	67	48	102	70
Longchamps	62	52	53	91	87	102	78
Lonzée	181	121	156	156	145	180	175
Mazy	113	111	111	115	136	134	103
Mehaigne	28	37	33	46	66	61	79
Meux	127	128	138	120	167	151	174
Noville-sur-Mehaigne	53	65	79	67	77	73	89
Rhisnes	169	122	139	135	156	459	328
Saint-Denis	93	91	86	69	84	63	110
Saint-Germain	29	54	40	48	44	33	65
Sauvenière	174	156	140	179	168	199	183
Taviers	39	40	61	43	78	79	75
Upigny	17	14	24	16	16	20	26
Villers-lez-Heest	34	31	24	25	25	27	35
Warêt-la-Chaussée	43	46	43	82	46	45	53
Warisoulx	91	79	80	41	94	123	126
Autres	5382	4965	5166	5786	5135	4798	4744
<b>Totaux</b>	<b>10464</b>	<b>9785</b>	<b>10327</b>	<b>11269</b>	<b>11076</b>	<b>11083</b>	<b>10991</b>

## Répartition par commune

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	3312	3140	3273	3505	3735	3730	3551
Eghezée	1120	1103	1276	1444	1539	1627	1696
La Bruyère	650	577	612	534	667	928	1000
Autres	5382	4965	5166	5786	5941	4798	4744
<b>Totaux</b>	<b>10464</b>	<b>9785</b>	<b>10327</b>	<b>11269</b>	<b>11076</b>	<b>11083</b>	<b>10991</b>

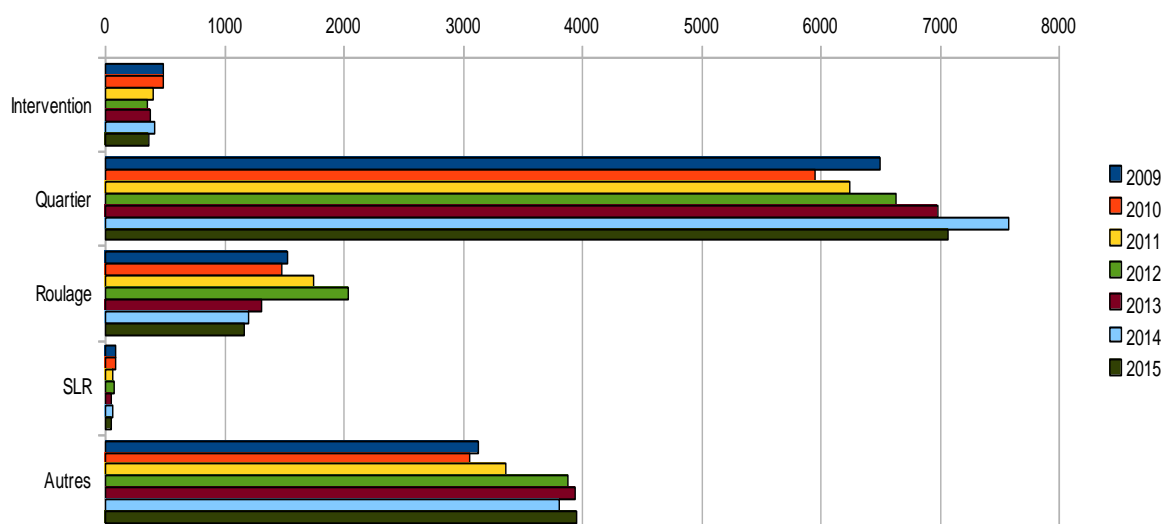
## Graphique



## ---- Répartition des courriers entrants/sortants par service

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Intervention	480	479	399	348	374	414	363
Quartier	6498	5954	6243	6634	6978	7573	7069
Roulage	1524	1472	1748	2032	1311	1196	1164
SER	78	84	64	67	42	65	50
Autres	3120	3050	3353	3878	3942	3800	3947
<b>TOTAUX</b>	<b>11700</b>	<b>11039</b>	<b>11807</b>	<b>12959</b>	<b>12647</b>	<b>13048</b>	<b>12593</b>

## Graphique





## H - DIVERS

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>CONTROLES ALCOOL</b>							
Ethylo(test/mètre)	261	165	237	219	297	314	387
Prise de sang	21	9	14	12	9	10	8
Retrait de permis	76	86	58	61	48	57	98
<b>CONTROLES RADAR</b>							
Nombre de contrôles	487	529	447	244	560	521	437
Véhicules contrôlés	133201	124007	82053	81855	176933	204816	201180
<b>CONTROLES BAR</b>							
Contrôle Bar	57	30	62	31	72	31	23
<b>ELUCIDATIONS</b>							
Elucidations Judiciaire	407	405	419	346	347	341	345
<b>EPO</b>							
EPO	416	245	291	346	274	351	364
<b>PVS</b>							
Gestion PVS Judiciaires	1343	1370	1579	1737	1930	1954	1935
<b>RIR / DOS</b>							
Rapports d'information	77	44	74	42	19	48	57
Dossiers d'enquête	12	19	10	12	8	5	3
<b>Moyenne de délai de transmission des PV initiaux (en jours)</b>	31	29	29	29	30	26	27 (en cours)

## Commentaires:

Nous avons augmenté le nombre de test d'alcoolémie de 24 % et nous notons une augmentation de 70 % des retraits de permis de conduire. Il semble que les messages diffusés lors des campagnes de prévention ne portent pas leur fruit.

Nous ne procéderons plus aux contrôles des bars comme nous le faisons depuis plusieurs années. Généralement, ils n'apportent aucun élément utile en matière de traite des êtres humains, objectif premier de ces contrôles. Nous effectuerons d'autres types de contrôles, moins fréquents, mais plus ciblés et de préférence en collaboration avec d'autres services.

Le taux d'élucidation reste relativement stable et le nombre de rapports d'information est en augmentation.

Le délai de transmission des procès-verbaux se situe dans une moyenne correcte malgré le fait que la procédure EPO (enquête policière autonome) est de nature à l'augmenter.

## I - PLAN ZONAL DE SECURITE

### VOLS DANS HABITATION TENTATIVES INCLUSES

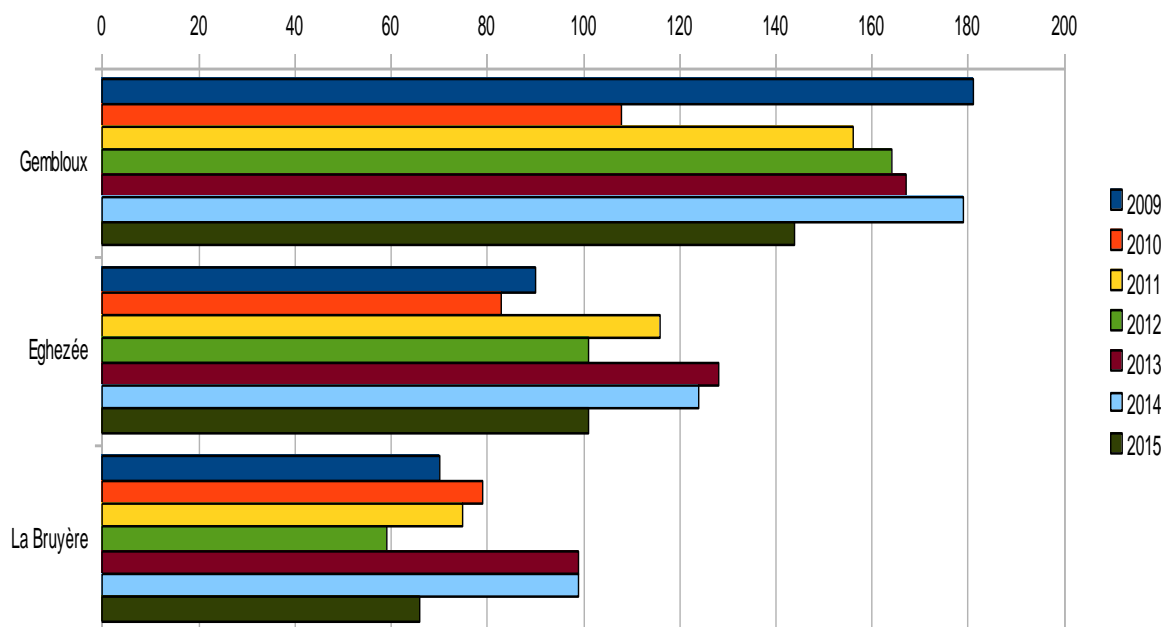
ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
AISCHE-EN-REFAIL	5	3	7	1	4	6	9
BEUZET	10	5	14	5	16	7	5
BOLINNE	1	6	5	3	1	7	1
BONEFFE	1	0	1	0	0	3	1
BOSSIERE	2	1	4	4	2	9	7
BOTHEY	3	1	2	3	1	1	1
BOVESSE	15	9	13	8	8	15	5
BRANCHON	0	0	2	2	4	0	3
CORROY-LE-CHATEAU	10	4	8	8	14	11	3
DHUY	4	7	7	8	18	8	10
EGHEZEE	19	6	10	16	20	12	20
EMINES	13	7	9	8	20	8	5
ERNAGE	7	2	16	11	9	6	4
GEMBLOUX	78	51	52	53	62	74	47
GRAND-LEEZ	10	9	9	22	6	16	16
GRAND-MANIL	10	13	11	18	12	19	12
HANRET	6	9	14	2	9	7	4
ISNES	15	4	7	17	11	6	14
LEUZE	14	20	14	12	10	27	15
LIERNU	8	3	8	7	12	14	8
LONGCHAMPS	2	4	6	8	5	7	4
LONZEE	18	7	9	6	17	5	18

MAZY	7	7	15	11	10	10	12
MEHAIGNE	5	0	6	7	6	3	2
MEUX	13	26	15	12	12	28	21
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	3	1	6	5	9	5	3
RHISNES	14	22	24	9	19	21	20
SAINT-DENIS	10	5	7	8	22	11	6
SAINT-GERMAIN	11	15	11	15	11	5	11
SAUVENIERE	11	4	9	6	7	15	5
TAVIERS	5	1	5	3	0	4	5
UPIGNY	2	4	4	6	6	4	1
VILLERS-LEZ-HEEST	1	5	6	4	8	7	6
WASET-LA-CHAUSSEE	4	4	10	6	13	12	4
WARISOULX	4	5	1	10	10	9	3
<b>TOTAUX</b>	<b>341</b>	<b>270</b>	<b>347</b>	<b>324</b>	<b>394</b>	<b>402</b>	<b>311</b>
<b>TENTATIVES DE VOL</b>	<b>105</b>	<b>85</b>	<b>114</b>	<b>98</b>	<b>112</b>	<b>116</b>	<b>70</b>

Soit par commune:

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	181	108	156	164	167	179	144
Eghezée	90	83	116	101	128	124	101
La Bruyère	70	79	75	59	99	99	66

Graphique



Commentaires:

Nous enregistrons une baisse substantielle du nombre de vols dans habitation de l'ordre de 22,5% et une baisse plus spectaculaire de 40% des tentatives de vol. Certes, la police judiciaire fédérale a procédé à des arrestations visant la criminalité itinérante et la zone de police mène depuis des années des actions en la matière

(projet dit "Tupperware" - conseils en prévention des vols -; patrouilles ciblées, etc.). Mais pour rester rigoureux, nous ne pouvons en aucun cas prétendre à une corrélation certaine entre le nombre de vols (variable dépendante) et les actions entreprises (variables indépendantes). Tout au plus, nous espérons que nos actions ont eu une influence positive en la matière.

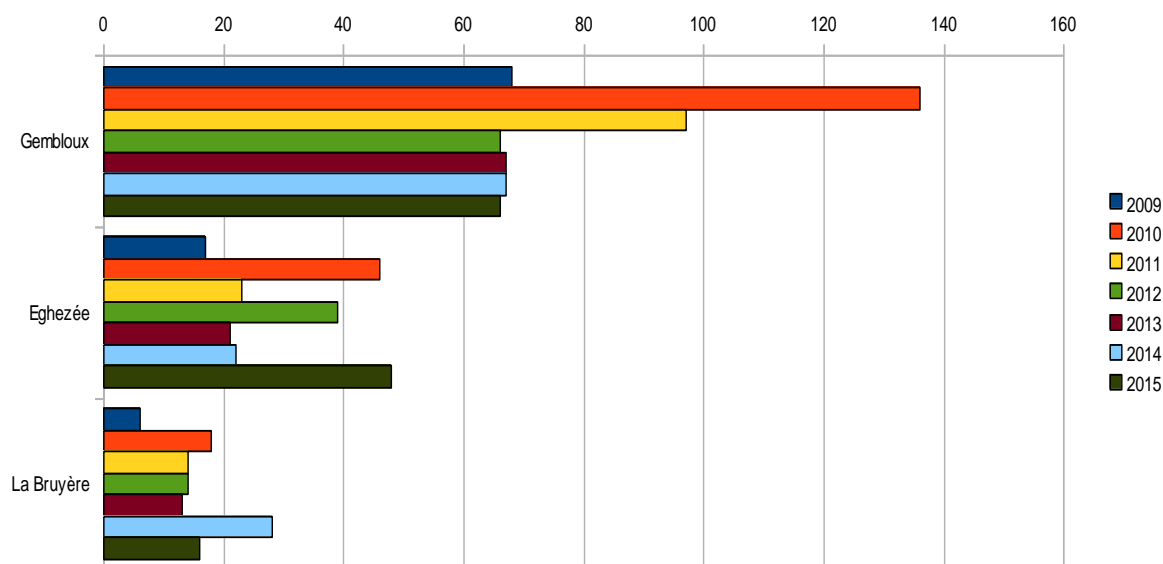
## VOLS DANS VEHICULE - TENTATIVES INCLUSES

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
AISCHE-EN-REFAIL	0	5	0	2	0	2	2
BEUZET	1	9	1	2	6	2	4
BOLINNE	0	2	0	2	1	1	1
BONEFFE	0	1	0	0	0	0	0
BOSSIERE	1	1	1	2	2	2	0
BOTHEY	1	1	5	0	1	0	1
BOVESSE	2	1	4	1	1	6	4
BRANCHON	0	0	1	1	1	1	1
CORROY-LE-CHATEAU	0	1	3	2	0	3	2
DHUY	1	6	1	8	3	1	3
EGHEZEE	6	16	7	8	9	5	18
EMINES	0	3	0	2	4	2	1
ERNAGE	1	0	2	4	3	2	3
GEMBLOUX	52	103	59	24	42	32	44
GRAND-LEEZ	1	5	0	7	7	7	1
GRAND-MANIL	1	9	5	2	3	0	1
HANRET	0	2	0	0	0	1	3
ISNES	0	0	6	1	0	9	2
LEUZE	5	4	3	2	2	4	9
LIERNU	0	0	2	3	0	1	1
LONGCHAMPS	0	3	2	2	1	3	4
LONZEE	5	3	1	6	1	2	1
MAZY	0	1	9	11	0	5	5
MEHAIGNE	1	1	2	1	0	0	1
MEUX	3	2	6	2	0	4	2
NOVILLE SUR-MEHAIGNE	0	1	1	0	0	0	1
RHISNES	1	7	4	6	4	8	4
SAINT-DENIS	0	5	0	3	3	5	5
SAINT-GERMAIN	2	4	2	10	3	1	2
SAUVENIERE	5	3	5	5	2	3	2
TAVIERS	0	0	1	0	0	0	1
UPIGNY	2	1	1	0	0	0	0
VILLERS-LEZ-HEEST	0	0	0	0	0	1	0
WARET-LA-CHAUSSEE	0	0	0	0	1	2	1
WARISOULX	0	0	0	0	0	2	0
<b>Totaux</b>	<b>91</b>	<b>200</b>	<b>134</b>	<b>119</b>	<b>101</b>	<b>117</b>	<b>130</b>
<b>Tentatives de vol</b>	<b>21</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>24</b>

Soit par commune:

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	68	136	97	66	67	67	66
Eghezée	17	46	23	39	21	22	48
La Bruyère	6	18	14	14	13	28	16

Graphique



Commentaires: Si les tentatives de vol dans véhicule ont très légèrement baissé, le nombre de vols a augmenté de 11 %.

#### VOLS DE VEHICULES - TENTATIVES INCLUSES

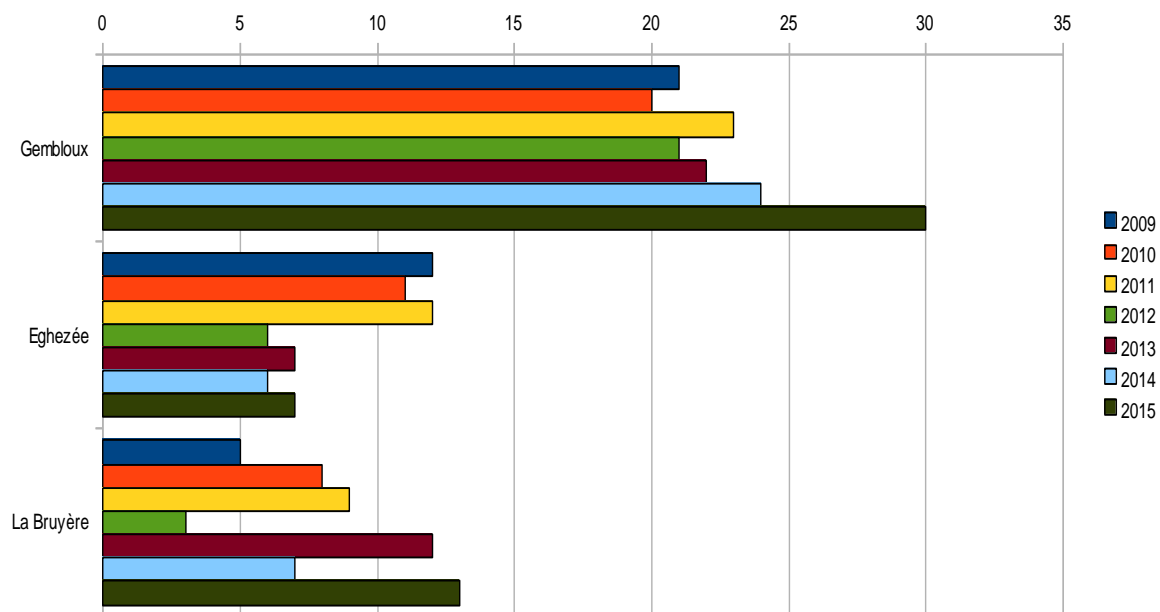
ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
AISCHE-EN-REFAIL	0	2	0	0	0	0	1
BEUZET	1	1	2	3	1	1	2
BOLINNE	0	0	1	0	1	0	0
BONEFFE	0	0	0	0	0	0	0
BOSSIERE	0	1	0	1	1	0	0
BOTHEY	0	0	0	0	0	0	0
BOVESSE	0	0	4	0	0	0	0
BRANCHON	0	0	1	0	0	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	0	0	1	0	1	2	3
DHUY	1	0	0	1	0	0	0
EGHEZEE	3	3	2	0	2	1	3
EMINES	2	2	1	0	4	0	1
ERNAGE	1	0	2	1	1	2	0
GEMBLOUX	9	12	10	7	15	13	14
GRAND-LEEZ	1	3	0	3	1	1	3
GRAND-MANIL	3	1	2	3	0	1	2
HANRET	0	3	1	0	1	1	0

ISNES	3	0	2	1	2	2	4
LEUZE	0	0	2	0	1	0	2
LIERNU	0	0	1	1	0	1	1
LONGCHAMPS	1	0	0	0	0	0	0
LONZEE	1	2	1	0	0	1	2
MAZY	1	0	3	1	0	0	0
MEHAIGNE	1	1	0	0	0	0	0
MEUX	1	1	1	1	3	2	6
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	0	0	0	0	0	0	0
RHISNES	0	2	2	2	2	0	4
SAINT-DENIS	0	3	1	0	3	4	2
SAINT-GERMAIN	6	1	2	3	1	2	0
SAUVENIERE	1	0	0	1	0	1	0
TAVIERS	0	1	0	0	0	1	0
UPIGNY	0	0	0	0	1	0	0
VILLERS-LEZ-HEEST	0	0	0	0	0	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	0	0	2	1	0	0	0
WARISOULX	2	0	0	0	0	1	0
<b>Totaux</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>30</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>50</b>
<b>Tentatives</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

Soit par commune:

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	21	20	23	21	22	24	30
Eghezée	12	11	12	6	7	6	7
La Bruyère	5	8	9	3	13	7	13

Graphique



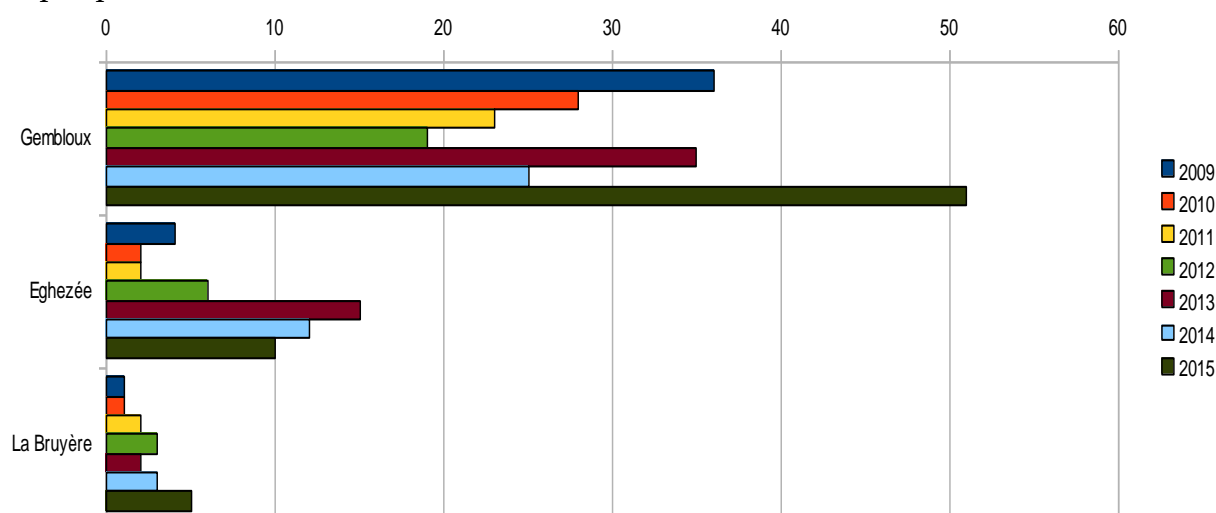
Commentaire: Nous notons une augmentation de près de 30% du nombre de vols de véhicule. Néanmoins, la valeur absolue des vols nous paraît trop faible pour être significative sur un plan statistique.

## STUPEFIANTS

Nombre PV rédigés

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gembloux	36	28	23	19	35	25	51
Eghezée	4	2	2	6	15	12	10
La Bruyère	1	1	2	3	2	3	5
TOTAL	41	31	27	28	52	40	66

Graphique



Commentaire: L'augmentation du nombre de dossiers est seulement significative de l'activité du service d'enquête en la matière; service qui a pu recueillir des informations intéressantes en 2015.

## PARTIE II

# SERVICES ET FONCTIONNALITES



# 1. SERVICE PROXIMITE

## 1.1. LE TRAVAIL DE QUARTIER

### Généralités.

La zone de police comporte trois entités bénéficiant chacune d'un poste dirigé par un Inspecteur principal. Chaque entité est divisée en quartiers dont la gestion est assurée par 1 ou 2 policiers.

Le service proximité est en charge de diverses fonctions:

- l'accueil dans les trois commissariats ;
- la gestion de la plupart des apostilles (devoirs sollicités par les magistrats) hormis en matière de roulage pour Gembloux;
- les enquêtes relatives à la domiciliation (et donc de la fraude sociale au domicile);
- les conseils en matière de la prévention des vols (technoprévention);
- la gestion des dossiers « armes à feu » partiellement en collaboration avec le service intervention;
- la vérification de certains permis de conduire;
- l'urbanisme et l'environnement;
- la vérification des véhicules non assurés (fonds commun de garantie automobile), etc.

Les membres du service proximité participent également aux contrôles routiers, tant en semaine que les week-ends, ainsi qu'aux nombreux services d'ordre organisés lors de manifestations festives ou autres. Ils sont également de garde contactable/rappelable les week-ends, à tour de rôle.

Comme indiqué supra, le service proximité de la zone de police est réparti sur trois sites.

A Eghezée, l'équipe est composée de 7 policiers (chef poste compris). Un inspecteur prend en charge les dossiers « armes à feu » en plus de son travail de quartier. Un inspecteur a été absent pour raison de santé durant 5 ½ mois. Une calog assure l'accueil mais elle a été indisponible durant 1 ½ mois pour raison de santé.

A La Bruyère, l'équipe est composée de 5 policiers (chef poste compris). Un inspecteur prend en charge les dossiers « armes à feu » en plus de son travail de quartier. Un inspecteur s'occupe de la prévention des vols en plus de son travail de quartier. Durant 10 mois, un inspecteur a effectué du travail de bureau et s'est absenté 1 mois pour raison de santé. Un second inspecteur s'est absenté pendant 4 mois pour raison médicale.

A Gembloux, un inspecteur principal, responsable « urbanisme/environnement » a rejoint l'équipe au mois de juillet 2015 et il travaille au bénéfice des trois entités .

L'inspecteur principal qui occupait cette fonction auparavant est pensionné après plus de 2 ans ½ d'absence.

Un inspecteur s'est absenté plus de 6 mois pour maladie. Deux autres durant 1 mois, pour les mêmes raisons. Un inspecteur a quitté le service quartier au mois d'août et il a été remplacé au mois d'octobre par un inspecteur détaché.

En cette fin d'année 2015, l'équipe est donc composée de 9 agents de quartier encadrés par trois inspecteurs principaux dont un a été désigné « chef poste », un autre est adjoint au chef poste et le troisième est responsable de « l'urbanisme et de l'environnement ».

Un inspecteur est responsable "armes" pour Gembloux. Il n'est pas titulaire d'un quartier et il a été retiré du rôle « planton » durant 1 mois pour faire face à la charge de travail. Un calog assure l'accueil à temps plein et il apporte une aide administrative.

A propos de la charge de travail, elle est sensiblement la même qu'en 2014 (voir Partie I). Certaines procédures de travail ont été modifiées produisant une certaine complexification, dans un premier temps. On notera toutefois que certaines simplifications bénéficieront aussi aux inspecteurs de quartier avec l'adoption du procès-verbal simplifié.

Il faut noter que le niveau de menace a eu des effets négatifs puisque les mesures de sécurité que nous avons adoptées ont alourdi le travail.

### **Accueil.**

La zone dispose de trois points d'accueil.

- A Gembloux, il est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le lundi, ouverture jusqu'à 19h00.

- A Eghezée, il est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le mercredi, ouverture jusqu'à 19h00.

- A La Bruyère, il est ouvert du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00. Le jeudi jusqu'à 19h00.

Pour des raisons de sécurité, l'ouverture tardive des bureaux a été supprimée pendant plusieurs mois à Eghezée et à La Bruyère. A Gembloux, nous avons assuré la continuité de ce service en prenant les mesures de sécurité nécessaires.

### **Nombre de personnes accueillies par poste**

Année	2015	2014	2013	2012	2011
Eghezée	2349	2178	2037	2107	2294
La Bruyère	1020	1002	919	1065	961
A Gembloux	5418	5226	6623	5674	5562
TOTAUX	8787	8406	7579	8846	8817

## Domicile.

Dans notre zone de police, tous les inspecteurs de quartier ont suivi la formation en matière de domicile dispensée par l'école Provinciale de Namur. Les nouveaux collègues sont systématiquement inscrits à cette formation.

Une documentation est à la disposition des membres du personnel via notre mémento électronique. Des rappels de la matière sont régulièrement réalisés en interne.

Sur le plan quantitatif, certains éléments sont remarquables:

- 2804 enquêtes domicile : les demandes de changement de domicile sont transmises en nos services par les administrations communales (Gembloux, Eghezée et La Bruyère). Le formulaire d'enquête relatif à la détermination de la résidence est uniformisé. Ce document est celui proposé par le SPF Intérieur. En 2015, le formulaire d'enquête a subi des modifications, notamment la rubrique « S'il s'agit d'une demande d'inscription d'un mineur non émancipé ». Une rubrique relative à l'inscription provisoire a été ajoutée.

A Gembloux, les demandes sont encodées par un Calog dans le module « courrier entrant ». C'est ce même Calog qui vérifie si la personne est connue et s'il y a des Mesures A Prendre (MAP). Si c'est le cas, l'enquête ne se limitera pas à la vérification de la réalité de la résidence. Il faudra alors accomplir tous les devoirs demandés (audition, désignation, etc..).

A Eghezée et La Bruyère, les vérifications décrites supra sont réalisées par les chefs poste.

- 934 enquêtes changements domicile réalisés- mutations internes.

- 138 enquêtes domicile sollicitées par les huissiers. S'il s'agit d'une personne physique, les demandes de renseignement nécessitent une enquête domicile et elles débouchent parfois sur la rédaction de procès-verbaux (par ex. non changement de domicile). A certaines occasions, un rapport visant à la radiation d'office est adressé à la commune compétente. Enfin, il est parfois nécessaire d'adresser une demande d'enquête à une autre commune. S'il s'agit d'une personne morale dont le siège social n'est plus établi sur notre zone de police, nous proposons une radiation des registres de la Banque Carrefour des Entreprises.

- 105 demandes/d'information en matière de radiation d'office des registres de la population. Certaines personnes « disparaissent de la circulation » pour divers motifs. Une enquête est nécessaire en vue de localiser ces personnes. Lorsqu'il est impossible de déterminer l'endroit de résidence, une proposition de radiation d'office est adressée à la commune. C'est le collège communal qui prend position dans ce domaine.

- 52 enquêtes changements domicile pour des personnes de nationalité étrangère et 20 enquêtes de cohabitation : des vérifications au domicile sont nécessaires. Un

rapport doit être complété afin de procéder aux constatations utiles. Ces vérifications sont importantes, notamment dans le cadre de la lutte contre les mariages « blancs ».

- 21 demandes d'enquête suite à la réception de modèles n°6 : il s'agit de personnes que l'on soupçonne d'avoir établi leur résidence principale sur notre zone de police sans l'avoir déclaré. Une enquête de police est nécessaire afin d'éventuellement procéder à l'inscription d'office.

- 244 rapports vérification domicile : il s'agit de rapports rédigés lorsque l'agent détecte une situation problématique ou lorsqu'il souhaite apporter des précisions. Souvent, des irrégularités sont détectées au niveau urbanistique puisque nous constatons régulièrement des "divisions d'habitation en plusieurs logements" sans autorisation. A ce sujet, le groupe de travail qui rassemble la police ainsi que les services logement et urbanisme de la commune de Gembloux, a mis en place une méthode de travail qui consiste à effectuer un minimum de vérifications avant la transmission du dossier domicile en nos services. Le nombre de rapports rédigés atteste de la vigilance des inspecteurs de quartier à cet égard.

- 67 rapports « modèle 6 » : lorsqu'une personne quitte la commune sans faire la déclaration obligatoire auprès de la commune où il réside effectivement. Si la situation n'est pas régularisée, l'inspecteur de quartier doit alors rédiger un procès-verbal et solliciter un signalement en BNG.

- Chef de ménage : sur base des informations contenues dans le RN, la commune sollicite des vérifications pour les habitations portant un numéro unique et dans lesquelles résident plusieurs chefs de ménage. Une enquête in situ est nécessaire.

Soit, en matière de domicile, un total de 4385 dossiers (4558 en 2014). Ce chiffre doit être complété par des éléments qualitatifs. En effet, il faut rappeler que l'enquête domicile ne se résume pas à la vérification de la réalité de la résidence. On demande également à l'agent de quartier d'être attentif aux éléments suivants :

- Urbanisme : il doit faire rapport adressé à l'autorité communale des irrégularités constatées. Un groupe de travail a été créé et, en accord, avec le parquet, une procédure de régularisation est proposée au contrevenant. Un procès-verbal est rédigé lorsqu'il n'entreprend pas les démarches nécessaires ou lorsque la situation ne permet pas une régularisation.

- Sécurité, salubrité, hygiène : idem ci-dessus.

- Fraude au domicile : en 2015, 8 procès-verbaux ont été rédigés dans cette matière. La procédure est lourde et les enquêtes contraignantes. Les dénonciations proviennent principalement de l'ONEM.

- Radicalisation : les policiers de quartier ont tous suivi la formation COPPRA. Ils doivent être attentifs à ce phénomène.

- Suivi des personnes en liberté moyennant le respect de conditions.

### **Huissiers (assistance)**

- 21 demandes d'assistance pour expulsions: chaque demande comporte plusieurs visites. Le temps consacré dépend de la manière dont se déroule l'intervention (intervention d'un serrurier, état de la maison, présence des occupants, etc.). Les policiers ont pour mission d'assurer la protection de l'huissier. A certaines occasions, les agents de quartier découvrent des situations qui nécessitent la rédaction d'un procès-verbal (ex : animaux abandonnés).

- 283 demandes d'assistance pour ouvertures de porte: cette mission est également assurée par les inspecteurs de quartier et nécessite la présence d'un ou deux agents pendant plusieurs heures. Les policiers ont pour mission d'assurer la protection de l'huissier. Certaines visites débouchent sur l'ouverture d'un procès-verbal (mineurs en danger, protection des animaux, etc.) ou sur la rédaction d'un rapport adressé à l'autorité communale (urbanisme, salubrité, sécurité).

### **Divers**

- 162 courriers « doléances » : il s'agit principalement de personnes qui souhaitent une intervention de la police sans pour autant déposer une plainte. Dans la majorité des cas un déplacement sur les lieux est nécessaire. 44 rapports ont été rédigés.

- 120 courriers « remise de documents » : la poste et les services de police externes transmettent régulièrement des documents retrouvés qu'il faut restituer à leur propriétaire. Parfois, la rédaction d'un procès-verbal subséquent s'impose car les documents ont fait l'objet d'un signalement en BNG. Des démarches administratives doivent également être entreprises au niveau de l'administration communale (restitution des documents officiels qui ont été annulés, par exemple).

- 51 vérifications à la demande du Service Général du Renseignements et de la Sécurité et 36 vérifications à la demande de la Sûreté de l'Etat.

- 27 courriers en matière d'urbanisme.

- 23 courriers "vérification permis de conduire étrangers". Lorsque le document est une contrefaçon manifeste, le policier doit rédiger un procès-verbal et donc procéder à l'audition du « contrevenant ».

- 1075 fiches d'information rédigées: de nombreux appels et/ou demandes d'intervention ne nécessitent pas la rédaction d'un procès-verbal. Il en est ainsi des demandes de personnes qui annoncent clairement qu'elles ne souhaitent pas déposer plainte mais également de nombreux faits qui sont portés à notre connaissance et qui ne constituent pas une infraction. Les personnes sont alors orientées vers le bon service. La fiche d'information mentionne tous ces renseignements.

La fiche d'information permet également au service proximité d'informer les autres services (SLR, intervention, roulage). Régulièrement, une attestation est générée. C'est particulièrement le cas pour les problèmes de gardes d'enfants.

Le policier est soumis à un nombre important de directives (notamment les circulaire « COL ») et de manipulations informatiques de plus en plus complexes. Il s'est avéré nécessaire de créer un groupe de travail afin d'adapter nos méthodes de travail. L'information aux policiers de quartier a été diffusée mais il persiste encore des questions.

Par ailleurs, nous attendons depuis plus de 10 ans l'adoption d'un Règlement Général de police commun aux trois entités de la zone de police. Il conviendra d'y intégrer les infractions mixtes qui, à défaut, seront classées sans suite par le parquet.

### **Sécurisation (patrouilles pédestres, vtt)**

Les inspecteurs de proximité ont effectué des patrouilles pédestres et cyclistes. Ces missions font l'objet de rapports d'activité. Ils ont également participé aux surveillances des magasins durant les périodes de Fêtes. Particulièrement durant les « grandes vacances », les agents de quartier ont été sollicités pour assurer le rôle «service appui» ou des permanences mobiles en lieu et place des inspecteurs d'intervention en manque d'effectifs. Le service proximité a aussi encadré ou participé à l'encadrement de différents événements. Ces derniers sont repris dans les bulletins de services centralisés auprès de DPL.

### **Roulage**

- Participation aux contrôles routiers.
- Circulation aux abords des écoles : à Eghezée et La Bruyère, présence régulière des policiers de proximité aux entrées/sorties des écoles (voir DPL).
- Fonds commun de garantie : 95 vérifications en matière d'assurance RC véhicules.

### **Service des conseillers en prévention des vols**

En 2015, une collègue a souhaité mettre un terme à sa fonction de conseiller et un autre collègue a quitté la zone de police. Il reste donc quatre (au lieu de 6) conseillers en prévention vols dans notre zone.

Durant cette année 2015, les conseillers en prévention se sont rencontrés à deux reprises. Ils ont également participé activement à l'organisation des deux actions dénommées « un jour sans ».

Une session « technoprévention » est accessible à tous les conseillers. Il est notamment possible de recevoir et d'envoyer des messages via l'adresse du service ([technoprevention@zp5304.be](mailto:technoprevention@zp5304.be)). En outre, sur le mémento, un répertoire

«technoprévention » est disponible afin de proposer une série de renseignements utiles, notamment un exemplaire du rapport-type et des photographies de matériel de sécurité que l'on peut insérer dans le rapport, en fonction des constatations faites sur place.

En termes d'action, les initiatives suivantes ont été entreprises:

- Les « séances tupperware » ont permis de rencontrer 132 personnes.
- Chaque année, le service organise une campagne prévention vols dans les véhicules à la Toussaint par le placement d'affiches aux abords des cimetières.
- Enfin, les conseillers ont été sollicités dans le cadre de la sécurisation de certains établissements scolaires, ce qui prend beaucoup de temps et d'énergie.
- Visites à domicile: les visites font l'objet d'un rapport reprenant les différentes mesures proposées. Visite et rapport nécessitent environ 3 h00 de travail.
- Nous avons traité 29 demandes de conseils pour sécuriser des habitations.
- Participation aux tables rondes provinciales : c'est l'INPP ALVAREZ qui représente la zone.
- La formation continuée des conseillers est planifiée et se fait au sein des tables rondes.
- Conférences - séances d'information - information au public: Les «réunions «Tupperware» connaissent un beau succès, particulièrement à Gembloux; un conseiller se charge de rassembler un nombre raisonnable de personnes (entre 5 et 10) désireuses d'améliorer la sécurité de leur habitation. Les séances se déroulent souvent au commissariat. Les réunions constituent également une occasion de sensibiliser la population et de les inviter à former le 101 en cas d'agissements suspects.
- Les propriétaires des véhicules en stationnement sur le pont de l'autoroute E411 à Saint-Germain sont sensibilisés en matière de vol dans véhicule par le placement de brochures sur les pare-brises.
- Sporadiquement, certains endroits à risque font également l'objet d'une attention particulière.
- Vélos: marquage de vélos et remise d'une brochure de conseils aux propriétaires qui sont également invités à compléter la carte d'identité vélo. En cas de découverte, il pourra être restitué à son propriétaire. Notons également que des affiches «prévention vols vélos» ont été placées aux endroits stratégiques de la zone de police.
- Vols par ruse : plusieurs actions ont été entreprises au bénéfice de personnes âgées.
- Internet: Le site internet est régulièrement mis à jour. Des liens ont été créés, notamment avec le site [www.besafe.be](http://www.besafe.be)
- Lors des constats de vols dans habitations, les intervenants donnent les premiers conseils. Ils informent la population de l'existence d'un service « technoprévention ».
- Les victimes sont avisées de l'existence d'un service d'aide aux victimes par la transmission systématique d'un courrier type.
- Mises à disposition de documents sur le site internet (surveillance habitation pendant les vacances) + conseils pour se prémunir contre le vol. Les brochures réalisées par le SPF Intérieur sont disponibles via notre intranet local puisqu'il ne fournit plus de version papier. Pour le public, nous devons prendre en charge les coûts d'impression.

- Chaque candidat bâtisseur reçoit une proposition d'intervention du service via les administrations communales. Deux sollicitations seulement en 2015...

### **Service armes à feu.**

Nous avons reçu 722 courriers relatifs à des détentions d'armes répartis comme suit : Gembloux: 343; Eghezée: 277; La Bruyère 87; Autres: 15. Les courriers adressés par le Gouvernement provincial ont principalement pour objets : la remise des autorisations; les enquêtes et remises des attestations de contrôle quinquennal; les demandes d'enquête pour les renouvellements; les demandes d'enquête pour les nouvelles demandes.

Le service a rédigé 288 courriers principalement transmis au Gouvernement provincial concernant : la remise des autorisations et le renvoi des enquêtes (renouvellements ou nouvelles demandes).

On notera que le responsable armes pour Gembloux a suivi une formation spécifique les 12 et 13 novembre 2015.

D'une manière générale, dans cette matière, la charge de travail administratif est très importante. La police est chargée de faire passer un test théorique. Une enquête est ensuite réalisée afin de déterminer si la possession d'une arme à feu ne met pas en péril l'ordre public.

A propos de détenteurs d'arme à feu décédés, il appartient aux héritiers de régulariser la situation mais, dans la pratique, force est de constater que l'intervention de la police est souvent nécessaire. Les recherches sont parfois fastidieuses (recherche des héritiers, prise de contact, etc..).

La loi impose aussi une vérification quinquennale, soit une nouvelle enquête sur les conditions de détention pour toutes personnes détentrices d'une arme à feu soumise à autorisation. Il en est de même pour les nouvelles demandes qui nécessitent un travail administratif assez conséquent.

Les modèles n° 9 et la carte européenne d'arme à feu supposent une vérification des caractéristiques des armes reprises sur les autorisations.

Deux nouveautés sont à signaler. Nous avons reçu la liste des personnes qui détiennent des armes dans la zone de police, sans apparemment ne plus être en ordre d'autorisation. Nous avons commencé les vérifications et procédé aux premières saisies d'armes. Nous sommes toutefois retardés dans nos démarches parce que le greffe correctionnel de Namur n'accepte plus de dépôts d'arme qu'une fois par semaine.

La seconde nouveauté est que nous recevons une liste reprenant le croisement du RCA (Registre Central des Armes) avec la BNG (banque de données relatives aux personnes connues des services de police). Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la charge de travail que cela représentera vu la nouveauté de la démarche.

Deux réunions du groupe de travail interne « armes » ont eu lieu afin de préciser la méthode de travail.



## **Groupe de travail multidisciplinaire (police - service population, urbanisme et logement)**

Deux groupes sont actifs, l'un à Gembloux, l'autre à Eghezée. A La Bruyère, il n'existe pas de groupe de travail en tant que tel mais les contacts entre les services communaux et la zone de police sont constructifs.

Pour rappel, les enquêtes domicile constituent souvent le point de départ d'une enquête en matière d'urbanisme, souvent en matière de vision d'immeuble. La matière est complexe puisque les faits constituent non seulement des infractions au CWATUPE mais souvent également au Code wallon du logement, ce qui nécessite la rédaction de procès-verbaux distincts puisque le premier est de la compétence exclusive du parquet tandis que le second peut faire l'objet d'une amende administrative infligée par le fonctionnaire sanctionnateur régional (simplification administrative oblige...). Ceci étant dit, il faut noter que la division d'une habitation en plusieurs logements n'entre pas dans les priorités du parquet.

### **Réunions – formations – services d'ordre**

22/01 : réunion « Tupperware » ;  
23/01 : participation à la journée de rencontre avec les nouveaux habitants à Gembloux ;  
03/02 : réunion « Tupperware » ;  
17/02 : réunion « Tupperware » ;  
21/02 : grand feu à Liernu et Bovesse ;  
25/02 : réunion « Tupperware » ;  
20/03 : grand feu à Eghezée ;  
27/03 : corrida et VTT de Rhisnes ;  
07/04 : réunion « Tupperware » ;  
13/04 : réunion « Tupperware » ;  
23/04 : formation « loi anti-discrimination » ;  
28/04 et 13/11 : participation à la journée « 1 jour sans » ;  
06/05 : formation « diversité » ;  
12/05 : formation secourisme ;  
19/05 : formation « environnement » à l'académie de police de Namur ;  
20/05 : participation au service d'ordre pour la venue du 1er Ministre ;  
02/06 : réunion « Tupperware » ;  
12/06 : formation « drogue » école provinciale Namur ;  
18/06 : participation au service d'ordre lors du jogging organisé dans le parc Créaly ;  
20/06 : participation au service d'ordre pour la course cycliste à Tavier ;  
26/06 : encadrement d'une marche parrainée à Eghezée ;  
28/06 : encadrement des chars lors de Jeux Intervillages ;  
07/07 : participation au service d'ordre pour le passage du Tour de France ;  
19/07 : participation au service d'ordre organisé pour le 21/07 à Gembloux ;  
7, 8 et 09/08 : participation aux différents services d'ordre pour la braderie de Gembloux ;

16/08 : participation au service d'ordre pour un match de football à Meux ;  
 29/08 : participation au service d'ordre pour la brocante à Saint-Denis ;  
 07/09 : participation au service d'ordre suite à la manifestation des agriculteurs ;  
 10/09 : participation au contrôle FIPA ;  
 12/09 : participation au service d'ordre pour les soirées à Leuze ;  
 14/09 : réunion « Tupperware » ;  
 16/09 : réunion « Tupperware » ;  
 24 et 25/09 : encadrement de ballades en école de Meux ;  
 25/09 : inauguration hôtel de Ville Gembloux ;  
 6/10 : prévention vols parc Créalys ;  
 6, 13/10 et 10/11 : présentation zone de police à l'école spéciale de Gembloux ;  
 14/10 : marquage vélos à la gare de Gembloux ;  
 19/10 : soirée Tupperware ;  
 21/10 : formation COPPRA ;  
 22/10 : formation faux monnayage ;  
 26/10 : réunion « Tupperware » ;  
 30/10 : service d'ordre pour la fête d'Halloween à Gembloux ;  
 13/11 : réunion « Tupperware » ;  
 15/11 : service d'ordre pour « la Saint-Hubert » à Gembloux ;  
 26/11 : formation loi anti-discrimination et anti-racisme ;  
 12/12 : service d'ordre pour la « corrida » à Gembloux ;  
 15/12 : formation interne – accueil.

## **Urbanisme / Environnement**

- 50 demandes et/ou informations en matière d'environnement ;
- 98 demandes et/ou informations en matière d'urbanisme ;
- 12 courriers rédigés en matière d'environnement ;
- 27 courriers rédigés en matière d'urbanisme ;
- 127 procès-verbaux ont été rédigés par l'INPP ;
- Après quelques mois, il s'avère déjà très compliqué de satisfaire à toutes les sollicitations. A Eghezée et La Bruyère il n'y a aucun agent « constatateur ». A Gembloux, le seul agent « constatateur » n'est plus actif ;
- Il a également rédigé 44 fiches d'information ;
- 10 et 29/07 : formation armes de service ;
- 16/07 : rencontre avec le directeur du service urbanisme de la Ville de Gembloux ;
- 10/08/2015 : rencontre avec le service logement de la Ville de Gembloux ;
- 28/07 : réunion avec DPC ;
- 04/09/2015 : rencontre avec l'agent constatateur de la Ville de Gembloux ;
- 28/09 et 30/11 : réunion groupe de travail à Eghezée ;
- 13/10 : réunion groupe de travail à Gembloux ;
- 14/10/2015 : réunion avec un membre de l'URP ;
- 28/10 : présence au Tribunal Correctionnel Namur pour un dossier urbanisme ;
- 27/11/2015 : formation SACS ;
- 07/12 : rencontre avec la directrice du service urbanisme de la commune de La Bruyère ;

- 15/12/2015 : formation « accueil » ;
- 16/12 : formation interne « violences intrafamiliales » ;
- Cet inspecteur principal assiste et partage son expertise avec les différents services ; Il épaula le chef poste dans la gestion de l'équipe quartier à Gembloux ;
- Il participe également au rôle « planton » et « garde détenu ». Il est aussi sollicité dans le cadre d'autres missions (contrôles routiers, services d'ordre, etc.) ;
- Il met à jour et alimente le « mémento » et il s'est créé un réseau de partenaires accessibles à tous les collègues ;

### **Le directeur du service**

La mission principale du directeur consiste à organiser le service proximité en collaboration avec les chefs poste. Un guide "travail de quartier" existe depuis de nombreuses années. Il détermine les tâches essentielles des membres du service. Il sera remanié durant l'année 2016, eu égard aux circulaires qui modifient nos méthodes de travail.

Il participe également au rôle de garde des Officiers de Police Administrative (OPA) à raison d'une semaine par mois environ et aux réunions du comité de direction qui se déroulent 1 fois par semaine.

En 2015, il a animé un groupe de travail « procès-verbal » suite aux nouvelles directives en matière de rédaction et de suivi des PV.

Le directeur du service proximité a organisé et / ou participé à différentes réunions:

- 12/01 : réunion Ordonnance Générale de Police Federale ;
- 13/01 : réunion police/population/logement/urbanisme Gembloux ;
- 14/01 : réunion groupe de travail « Violences intrafamiliales » en présence, notamment, du Magistrat de référence du parquet de Namur ;
- 19/01 : réunion du service quartier à Eghezée ;
- 03/02 : recrutement INPP (urbanisme/environnement) ;
- 05/02 : réunion groupe de travail « rédaction PV » ;
- 02/03 : conférence « violences intrafamiliales » à Liège ;
- 04/03 : réunion groupe de travail « rédaction PV » ;
- 17/03 : réunion police/population/logement/urbanisme Gembloux. Présence de trois employés, en tant qu'observateurs, de la commune de La Bruyère ;
- 19/03 : formation utilisation caméras Ville de Gembloux ;
- 20/03 : présentation au commissariat du fonctionnaire sanctionnateur régional ;
- 13/04 : réunion préparatoire au parc Créalys (technoprévention) ;
- 27/04 : réunion groupe de travail « rédaction PV ». Réunion police quartier à Eghezée avec le bourgmestre Dominique VAN ROY ;
- 06/05 : réunion groupe de travail « rédaction PV » ;
- 19/05 : réunion police/population/logement/urbanisme Gembloux ;
- 21/05 : visite d'une représentante du SPF Intérieur – contrôle sécurité privée ;
- 26/05 : participation au colloque « Que fait le Ministère Public ? » ;
- 01/06 : participation au conseil zonal ;
- 02/06 : réunion police/population/urbanisme à Eghezée ;
- 23/06 : réunion police/population/logement/urbanisme Gembloux ;

- 26, 27 et 28/06 : présence OPA sur les Jeux Intervillages à Eghezée ;
- 29/06 : présentation du « mémento » à la ZP Jemeppe-Sur-Sambre ;
- 30/06 : séance prévention vols au parc Créalys ;
- 30/07 : visite de la ZP Fleurus pour demander des conseils en matière de vidéo-surveillance ;
- 18/09 : réunion « violences intrafamiliales » au parquet de Namur ;
- Visite d'un étudiant dans le cadre de la fraude au domicile ;
- 28/09 : réunion police/population/urbanisme à Eghezée ;
- 06/10 : séance prévention vols au parc Créalys ;
- 07/10 : réunion groupe de travail « rédaction PV » ;
- 09/10 : visite d'un commissaire de police reprenant la direction d'un service proximité ;
- 13/10 : réunion police/population/logement/urbanisme Gembloux ;
- 20/10 : formation interne domicile à l'attention des nouveaux collègues ;
- 21/10 : formation « Planicom » à Liège ;
- 27/10 : participation au CCB
- 28/10, 10/11, 19/11, 25/11 : formation « Planicom » à Liège ;
- 30/10 : réunion organisée par l'Union des Villes et Communes (La police et la Sécurité à l'épreuve de la réforme de l'Etat) ;
- 30/11 : réunion police/population/urbanisme à Eghezée ;
- 03/12 : réunion groupe de travail « rédaction PV » ;
- 07/12 : réunion d'information EPO/PVS pour le service proximité de la zone de police.

Le directeur du service proximité est également personne de contact dans les matières suivantes domicile, violences intrafamiliales, vidéosurveillance "centre ville Gembloux", ordonnance générale de police et sanctions administratives communales, mise à jour " mémento", alarme (déclaration police on web) et gardiennage.

Enfin, le directeur du service proximité a traité 403 courriers entrants, généré 38 courriers sortants, rédigé 14 procès-verbaux initiaux/subséquents, assuré la répartition des apostilles et le suivi des dossiers EPO durant l'absence du Dirops, tenu à jour un fichier relatif aux dossiers traités par les agents de quartier afin d'assurer une juste répartition de la charge de travail, créé un fichier relatif à la COL 11/2013 (personnes en liberté moyennant le respect de conditions), créé un fichier relatif au phénomène de la radication/banditisme.

Pour terminer, nous devons noter que la zone de police comptait 41734 habitants en 2000 contre 50477 habitants aujourd'hui. Malheureusement, les normes KUL définies en 1998 n'ont pas été revues.

## 1.2 Service d'assistance policière aux victimes

1. Nombre de dossiers traités par ce service par année:

2011: 119 dossiers (à partir du 01.07.11 jusqu'au 31.12.2011)

2012: 258 dossiers

2013: 242 dossiers

2014: 262 dossiers

2015 : 254 dossiers

2. Nature des interventions

Accidents mortels: 1

Agressions: 9

Aide et protection de la jeunesse: 27

Aide sociale: 10

Annonces de mauvaises nouvelles: 6

Assuétude: 8

Différends familiaux (Hors coups): 40

Enquêtes sociales: 4

Harcèlements/menaces: 11

Incendies: 4

Maladie mentale: 11

Meurtres: 3

Mœurs: 6

Séparations/Divorces: 24

Soutien face à un décès: 5

Tentatives de suicide/Suicides: 22

Tentative de meurtre: 1

Violences intrafamiliales: 48

Vols avec violence: 4

Vols dans habitation: 10

Total: 254

3. Données relatives aux victimes

3.1 Sexe

Hommes: 84

Femmes: 170

Total: 254

3.2 Age

Moins de 18 ans: 27

Entre 18 et 30 ans: 64

Entre 30 et 50 ans: 113

Entre 50 et 65 ans: 45  
Plus de 65 ans: 5  
Total: 254

### 3.3 Répartition des dossiers par commune

Gembloux: 131  
La Bruyère: 31  
Eghezée: 80  
Autre commune: 12  
Total: 254

## 4. Origine de la demande

### 4.1 Dossiers orientés par un policier de la zone pour une prise en charge

Rappels: 11  
Intervention: 152  
SLR: 15  
Proximité: 21  
Accueil: 32

### 4.2 Autres demandes

Victime ou ses proches: 21  
Autre zone de police: 2  
Total: 254

## 5. Fréquences d'intervention par dossier

Une intervention: 122  
Entre 2 et 5 entretiens: 103  
Plus de 5 entretiens: 29  
Total: 254

## 6. Missions d'information des fonctionnaires de police

6.1 Réalisation et dispense de l'information à destination des fonctionnaires de police en matière de violences intrafamiliales. L'information donnée était relative à la nouvelle note de politique criminelle d'application à partir du 1er janvier 2016. Nous notons qu'une circulaire du Collège des procureurs généraux diffusée après la formation modifie la matière. Il conviendra sans doute d'envisager une nouvelle information en 2016.

6.2 Disponibilité envers les fonctionnaires de police pour toute question, interpellation concernant l'assistance aux victimes ou l'aide sociale en général.

## 7. Types d'intervention et d'orientation

Les missions du service d'assistance policière aux victimes sont principalement l'accueil, l'écoute, la première assistance et l'information. La mission de relais est également très importante. Le service d'assistance policière aux victimes est un service de première ligne ne faisant pas de travail de type thérapeutique. Il en résulte que seulement 11,4% des victimes bénéficieront d'un suivi de plus longue durée.

En ce qui concerne la durée de l'intervention, 48 % des victimes consultent le service à une seule occasion tandis que 40,6 % d'entre elles auront besoin de plusieurs entretiens afin de régler leur situation au mieux.

Le nombre de dossiers de cette année (254) est proche de celui de l'année 2013 (262). Il n'y a pas de nette différence d'année en année.

Notre intervention en situation de crise est importante mais, ne faisant pas de travail thérapeutique, nous ne manquons pas de clarifier nos missions avec les victimes et/ou proches. Cela permet une orientation relativement rapide vers un service spécialisé. Ceci explique que 122 dossiers ont uniquement nécessité une intervention, une première écoute et un premier soutien. Toutefois, cela ne veut pas dire que notre intervention se termine. Plusieurs reprises de contacts sont spontanément effectuées afin de s'enquérir de l'évolution de la situation ainsi que du besoin éventuel des victimes de nous rencontrer à nouveau.

Les principaux partenaires vers lesquels sont orientées les victimes sont les suivants:

- Service d'accueil des victimes du parquet;
- Service d'aide aux victimes de la région wallonne;
- Service d'aide à la jeunesse;
- Service de protection judiciaire;
- Service de santé mentale de la ville de Gembloux;
- Centres PMS;
- Maisons d'accueil pour femmes en difficulté;
- Maisons d'accueil pour hommes en difficulté;
- Maisons d'accueil pour familles en difficulté;
- Espace papillon spécialisé dans le deuil chez les enfants;
- CPAS;
- Entreprises de pompes funèbres;
- Centres de plannings familiaux;
- Notaires;
- Avocats;
- Service « un Pass dans l'impasse » spécialisé dans la problématique du suicide, etc.

## 8. Analyse du rapport d'activité

### 8.1 Nature des interventions

Cette année, quatre types de dossiers ont plus particulièrement nécessité une intervention:

- Différends familiaux (hors coups) : 15,7 %
- Suicides et tentatives de suicides: 8,7 % dont 5 rappels (!)
- Violences intrafamiliales : 18,9 %
- Aide et protection de la jeunesse : 10,6 %

Les dossiers de violences intrafamiliales sont comme chaque année, des dossiers pour lesquels nous intervenons régulièrement et consciencieusement. Il est également notable que les différends familiaux ainsi que les différends pour cause de séparation sont des dossiers très fréquents.

Dans cette analyse, nous distinguons différend familial et violence intrafamiliale. Cette nuance est apportée lorsqu'il y a une dominance d'un partenaire sur l'autre. Lorsque la relation est inégale et que ces violences ont lieu depuis un certain temps, nous parlerons alors de violences intrafamiliales.

Nous pouvons constater que les situations liées à l'aide et à la protection de la jeunesse sont également fréquentes. Cette catégorie de faits comprend les dossiers de mineurs en danger, "d'indisciplines", de fugues, etc.

Cette année nous pouvons remarquer une augmentation du nombre de suicides. En effet, ils sont passés de 15 à 22 dossiers dont 5 dossiers nécessitant un rappel.

Les dossiers liés à un décès (annonces de mauvaises nouvelles, accidents mortels, meurtre) restent, également et malheureusement, des dossiers fréquemment traités.

## 8.2 Données relatives aux victimes

Nous pouvons observer que les interventions du service d'assistance policière aux victimes concernent une majorité de femmes, soit 66,9 % contre 33,1 % d'hommes. Cette observation n'est pas différente de celle de l'année dernière même si il y a une augmentation d'hommes rencontrés.

Une partie importante des situations traitées sont liées à des victimes âgées entre 30 et 50 ans comme l'année dernière.

Nous constatons également que la plupart des victimes résident à Gembloux, soit 51,6 % d'entre elles. Une partie importante des interventions ont également lieu sur Eghezée: 31,5 %. Cette observation semble logique par la comparaison du nombre d'habitants répartis sur les différentes communes.

Pour expliquer le fait que le service intervient pour des personnes de communes extérieures, celles-ci ont majoritairement été victimes de faits qui ont eu lieu sur notre zone ou elles sont venues déposer plainte auprès de l'accueil de notre Zone. De plus, un rôle de garde étant instauré avec la Zone de Police des Arches, le service intervient également, ponctuellement, sur les communes de cette Zone.

## 8.3 Origine de la demande



Il est normal d'observer que les interventions prises en charge par le service sont orientées, pour une majorité de cas, par le service intervention, 59,8 %. Ce sont, en effet, des acteurs de première ligne qui interviennent, en temps de crise, lors de situations de victimisation. Nous pouvons également constater que le service est sollicité directement par certaines victimes dans 8,3 % des cas.

Il semble pertinent de signaler que le service a été « rappelé » 10 fois en dehors des heures de service et ce pour:

- Zone de police des Arches: Le relogement d'une famille suite à une fuite de gaz: 1
- Zone de police Orneau-Mehaigne: 2 dossiers de violence conjugale, 2 annonces de mauvaise nouvelle, 5 suicides.

Il est important de noter que la collaboration avec la Zone des Arches a été interrompue au vu de l'écartement de l'AS pour cause grossesse, depuis juillet 2015. Cependant, celui-ci a repris son cours depuis mi-décembre avec une AS en contrat de remplacement.

## 9. Activités diverses

- Réunions de coordination avec les différents services d'aide aux victimes de l'arrondissement de Namur;
- Supervisions encadrées par Madame Allaëys, psychologue au stress team;
- Envoi d'un courrier type proposant l'intervention de l'AS après chaque vol commis sur la Zone;
- Réalisation et dispense d'une formation à l'attention des fonctionnaires de police en matière de violences intrafamiliales;
- Les 27 et 28 avril, formation « accueil des victimes, en particulier des victimes de violences sexuelles » dispensée à Bruxelles;
- Le 14 septembre, colloque à la maison de la culture de Namur sur les violences sexuelles;
- Les 17 et 19 novembre, formation sur le deuil des enfants dispensée par Delphine Bauloye du service espace papillon;

## 10. Perspectives pour 2016

- Continuer à assurer une bonne gestion des dossiers individuels;
- Continuer à transmettre un courrier aux victimes de vol dans habitation;
- Suivre des formations sur diverses problématiques;
- Mettre à jour le mémento interne;
- Accueil d'une stagiaire assistante sociale, 3ème année baccalauréat à Namur. Durée de stage de 65 jours;
- Continuer à collaborer avec la zone de police des Arches en matière de gardes et de formations. Cette collaboration est de très bonne qualité et elle a réellement fait ses preuves;

## 2. DIROPS - SLR

### Réserve HYCAP<sup>1</sup>:

Nous avons fourni 888 heures de prestation sur les 1915 heures à fournir sur base des normes fédérales. On notera que cela constitue une augmentation de 238 heures par rapport à l'année 2014.

Objets: Manifestations à Bruxelles principalement (Sommet Européen trimestriel), renforts HYCAP de divers services et prestations dans le cadre des menaces terroristes.

Le seul membre CIK affecté dans notre zone a été mis à disposition du directeur coordinateur de la police fédérale, en priorité dans le cadre de l'application des nouveaux accords en la matière. On notera qu'il ne sera plus affecté dans notre zone à partir du 1 mai 2016.

### Services d'ordre au sein de la zone de police:

- 438 événements publics ont été recensés sur l'année 2015 (430 en 2014);
- Surveillances soirées dansantes (Hors les jeux Intervillages et Braderie Gembloux) : 139 soirées recensées contre 103 en 2014 et 99 en 2013. Parmi ces 139 soirées, 39 ont été organisées à 'la ferme du Manil à Saint-Germain (28 en 2014). On note ainsi une augmentation continue du nombre de soirées organisées au sein de la zone de police;

A propos des événements plus importants et récurrents, nous avons consacré environ mille heures de prestation pour les encadrer. Il s'agit de: les fêtes de Leuze et d'Eghezée; la braderie de Gembloux; les jeux intervillages; les 6 heures brouettes organisées par les étudiants des facultés agronomiques. Il convient de préciser que nous avons bénéficié d'un appui CIK pour encadrer ces manifestations.

Nous avons aussi mis en œuvre des services d'ordre (S.O.) suite grèves nationales (300 heures) dont principalement les manifestations des agriculteurs. Deux services d'ordre ont été mis en place suite aux visites de diverses autorités (100 heures).

NB: Maintien de la politique en place visant à programmer des contrôles routiers lors de l'organisation d'événements susceptibles d'attirer un nombreux public.

### Centre MENA:

Les dossiers fugues et les neuf dossiers judiciaires ouverts ont nécessité 300 heures de travail dont 20 heures de week-end. Les fugues font l'objet d'un suivi régulier. Nous n'avons pas eu de disparition inquiétante.

---

<sup>1</sup> Capacité hypothéquée.

Chiffres relativement stables mais en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Suite aux rentrées tardives et aux comportements de certains pensionnaires, 140 fiches d'information ont été rédigées.

Le Dirops a rencontré à deux occasions la direction du centre MENA avec son collègue de l'intervention.

### Cavalerie

08 jours de présence - 100 heures de prestations.

Présence assurée lors des gros événements sur la Zone de Police mais on note des difficultés à obtenir la présence de cavaliers en dehors des événements programmés.

On notera aussi qu'il existe un projet de restructuration de ce service.

### Auditions vidéo-filmées

18 auditions audio filmées dont 3 pour des services extérieurs (Environ 350 heures-16 en 2014)

### Arrestations

144 ont été inscrites au livre d'écrou<sup>2</sup> contre 178 personnes en 2014. Les arrestations se ventilent comme suit :

- Arrestations judiciaires : 101 (126 en 2014)
- Arrestations de mineurs : 7 (8 en 2014)
- Arrestations administratives : 108 (134 en 2014) ; 12 concernent des étrangers en situation irrégulière. 10 autres étrangers ont été impliqués dans des faits judiciaires et ils ont fait l'objet d'un contrôle administratif via l'Office des Etrangers.

Mises à disposition: 18 (18 en 2014)

Mandats d'arrêt: 17 (21 en 2014)

Sur les 17 mandats délivrés :

- 7 l'ont été pour des faits de stupéfiants dont deux dossiers importants. Globalement 18 personnes ont été privées de liberté dans des dossiers stupéfiants ;
- 3 mandats ont été délivrés pour des vols avec violences (04 en 2014) ;
- 2 mandats ont été délivrés pour des vols qualifiés dans habitations (06 en 2014) ;
- 2 mandats ont été délivrés pour des faits de violences intrafamiliales. (02 en 2014) ;
- 2 mandats ont été délivrés pour des faits de meurtre et de tentative de meurtre ;
- 1 mandat a été délivré pour rébellion ;

Le Parquet de Namur met aussi en application la procédure relative à la comparution rapide. En 2015, 06 personnes ont comparu devant le Tribunal Correctionnel dans le mois après la date des faits.

---

<sup>2</sup> Le livre d'écrou est contrôlé chaque semaine par l'officier de garde et il subit une seconde vérification annuelle par le CP Didier Metens.

On notera que la loi Salduz influence le nombre d'arrestations puisque le principe est de plus en plus souvent de convoquer les suspects en « Salduz 3 ».

Deux collaborateurs du SLR ont été en absence de longue durée en 2015 (l'un des deux est encore absent) pour raison de santé. Immanquablement, le nombre d'interpellations est influencé par ce facteur.

### Divers

- 20 dossiers ECO-FIN dont plusieurs faillites ont été traités en nos services. (Stabilité par rapport à l'année dernière);

- 04 mises en observation avec interpellation des individus par nos services. (03 en 2014) ;

- 02 vols à main armée dans de petits commerces ont été recensés à Gembloux ;

Nous notons une augmentation des faits commis avec usage d'armes (couteaux).

Une bande de voleurs de voitures a été démantelée par la PJF en collaboration avec la zone de police.

Nous bénéficions d'un appui très apprécié du Laboratoire de police technique et scientifique de la PJF de Namur. Les relations entre enquêteurs de la PJF et de la zone de police sont très bonnes et, sans préjudice des relations formelles, nous n'hésitons jamais à contacter directement les enquêteurs concernés par les matières qui nous occupent. Nous ne rencontrons aucun problème en ce qui concerne la répartition des tâches. Nous estimons qu'un respect des directives en la matière permet à chaque service de mieux remplir ses « fonctionnalités ».

Avec l'inspection des lois sociales, 5 contrôles ont été réalisés et ils se sont avérés positifs. (5 contrôles en 2013). Nous signalons à ce sujet la parfaite collaboration avec l'Auditorat du Travail qui coordonne ces contrôles.

Nous regrettons néanmoins que les services d'inspection procèdent à des contrôles sur notre zone de police sans préavis, ce qui est de nature à poser problèmes quand ils découvrent des illégaux, notamment lorsque nous sommes occupés avec des missions d'ordre public qui nécessitent une importante capacité (ex : Braderie de Gembloux).

Le responsable du service enquête et de la direction opérationnelle, le "Dirops", a participé à 10 réunions avec des collègues fédéraux et locaux de l'arrondissement et avec des magistrats dans le cadre des matières EPO/PVS.

# 3. SERVICE CIRCULATION

## **Service de proximité aux entrées et sorties des écoles**

Entrée et sortie des écoles chaque jour scolaire, soit environ 180 jours.

Le matin: 1 policier pendant 45 minutes = 135 heures

L'après-midi: 1 policier pendant 45 minutes = 135 heures

Soit un total de 270 heures.

## **Service du marché**

Un agent de police a été mobilisé chaque vendredi matin à Gembloux.

## **Encadrement de manifestations**

Le service circulation a encadré 50 manifestations (manifs agriculteurs, festivités, cortèges, enterrements, réunions, protocoles...).

## **Courses cyclistes**

Nous avons été amenés à préparer le passage de 9 courses cyclistes dont 2 ne nécessitant pas de personnel et 1 annulée au dernier moment. Le tableau récapitulatif de ces courses est annexé au présent.

## **Contrôles vitesse > radar répressif**

Nombre de contrôles: 437

A titre de comparaison, le nombre de contrôles effectués en 2014 était de 521. Cette baisse de 84 unités s'explique par les mesures de sécurité qui nous ont été imposées à l'occasion de l'évaluation de la menace terroriste (cf. supra).

Le nombre de rédactions en matière de vitesse est passé de 10568 en 2014 à 6291 en 2015. Cette diminution s'explique non seulement par la baisse du nombre de contrôles effectués pour les raisons exposées ci-avant mais également par le fait que nous avons à nouveau adapté le seuil de tolérance puisque l'autorité judiciaire entend prescrire des quotas de PV.

## **Contrôles vitesse > radar préventif**

Nombre de contrôles: 104

### **Contrôles d'alcoolémie**

Nombre de véhicules contrôlés: 4042

Nombre de pré-tests réalisés à l'aide du « sampler » : 2055

Nombre total d'ETT-ETM: 1271

Nombre d'ETT safe n'ayant pas donné lieu à un P.V.: 1181

Nombre d'ETT alerte: 25

Nombre d'ETT positif : 65

La zone de police a fait l'acquisition en mars 2015 d'un appareil de type pré-test communément appelé « sampler ». Ce dernier est destiné à faciliter et augmenter le nombre de conducteurs contrôlés en matière d'alcoolémie mais également à en réduire les coûts. C'est ainsi que nous avons soumis au pré-test d'haleine près de 600 conducteurs en plus que l'année passée soit une augmentation de près de 40%. Son efficacité a particulièrement été appréciée à l'occasion des contrôles réalisés durant la campagne BOB.

EPO roulage: suites d'enquête sollicitées auprès d'autres zones de police (accidents-P.V. roulage ou PVA)

Cette matière en perpétuel évolution, a été centralisée auprès du gestionnaire fonctionnel qui actuellement se charge non seulement des EPO judiciaire mais également des EPO en matière de roulage, raison pour laquelle nous ne disposons plus des chiffres particuliers au roulage.

### **Analyse des P.V. accidents de roulage (initiaux et subséquents)**

Le service a analysé 865 PV de constat d'accident (564 initiaux et 301 subséquents).

Sur l'ensemble de ces accidents, on déplore 95 accidents avec lésions corporelles dont 5 mortels (avec 6 personnes décédées).

### **Gestion des véhicules saisis**

Le service a géré 56 dossiers de saisie pour défaut d'assurance dont 26 avec remise du véhicule au Receveur des Domaines. Par rapport à l'année passée, on constate une stabilisation du nombre d'infractions mais le nombre de remises de véhicule au Receveur des Domaines a augmenté de 73% par rapport à 2014.

### **Participation à divers évènements en relation avec la sécurité routière :**

⊙ Encadrement de balades vélos organisées par différentes écoles des trois communes ;

- ⊙ Collaboration avec la commune de GEMBLOUX et le GRACQ en vue d'améliorer l'intégration du deux roues dans le flux routier (Cycle Wallonie) ;
- ⊙ En collaboration avec la Fedemot, participation à une journée «cyclo» au lycée Yannick Leroy d'Eghezée ayant pour but une meilleure sensibilisation aux risques de la pratique des deux roues motorisés. Cette même initiative s'est tenue pour la première fois à l'Athénée de Gembloux ;

#### **Divers :**

- ⊙ Nous prenons part à diverses réunions qui touchent de près ou de loin à la mobilité et ou la sécurité routière. Citons pêle-mêle : les commissions consultatives circulation routière ; le plan communal de mobilité ; les commissions provinciales circulation routière ; les réunions avec les services mobilités des différentes administrations ; le groupe de travail « roulage » sous l'égide de Monsieur le procureur du Roi de Namur et sa section Tribunal de Police ; les réunions IBSR ; les réunions AWSR (pendant régionalisé de l'IBSR) ; les réunions de coordination avec la police fédérale ; les réunions chez Monsieur le gouverneur de la province dans le cadre notamment des courses cyclistes et autres rallyes...
- ⊙ Nous constatons encore la multiplication d'événements sportifs de type corrida et autres courses à pieds sur le domaine de la voie publique. Même si nous n'engageons pas forcément du personnel pour chacun d'entre eux, cela nécessite quand-même de notre part un certain investissement pour les analyses des tracés et pour la rédaction des avis voire même la participation à des réunions préparatoires.

#### **Annexes au bilan :**

- 1/ tableau récapitulatif des courses cyclistes
- 2/ statistiques annuelles (plan d'action sécurité routière)

## 4. SERVICE INTERVENTION

Le service intervention exécute les missions urgentes et les missions nécessitant un déplacement sur le lieu des faits. Il participe à la mise en œuvre du plan zonal de sécurité en assurant notamment une présence constante sur le terrain. Il apporte un appui à d'autres services et il fournit du personnel pour les missions d'ordre public, notamment au bénéfice d'autres zones de police.

### SURVEILLANCES GENERALES

Maisons vacanciers : 378 demandes et 5650 passages effectués

Besoins de sécurité : 50 demandes et 1395 passages effectués

### SERVICES D'ORDRE

Nombre d'heures prestées en interne : 542,45 hrs

Nombre d'heures prestées en externe : 576,55 hrs

Soit un total de 1119,40 hrs

### CONTROLES ROUTIERS

Nombre d'heures prestées : total de 390,35 hrs

Hrs de week-end : 123,41 hrs

### SURVEILLANCE MAGASINS

12 services surveillance magasins (2 Hô par service de 13 hrs à 21 hrs) soit 192 hrs.

### PATROUILLES DE SURVEILLANCE

Dans le cadre de la problématique des vols qualifiés dans habitations, des patrouilles de surveillance en véhicule banalisé ont été planifiées au tableau de service.

Au total, 08 permanences mobiles (dénommées PM 401) ont été effectuées (2 Hô par service de 22 à 06 hrs) soit 128 hrs.

### FORMATIONS

18 collaborateurs ont participé au recyclage Hycap (2 journées). Deux inspecteurs principaux n'ont pu participer qu'à une seule journée de recyclage (deuxième journée annulée par DCA NAMUR).

### COLLABORATIONS



Le service intervention a collaboré avec le SLR lors de certaines opérations ( lois sociales ), avec le service roulage lors des opérations TACO, FIPA, des contrôles routiers planifiés.

Le service intervention a participé également à l'organisation des deux journées SANS (vols habitation) en date des 28 Avril 2015 et 13 Novembre 2015 (patrouilles sur le territoire de la zone).

# 5. CONTROLE INTERNE - R&D

## 5.1. Contrôle Interne

En 2015, 12 plaintes ou dossiers ont été adressés au service Contrôle Interne, que ce soit par courrier, par mail, par téléphone ou via l'accueil au planton.

Ces plaintes ou dossiers peuvent être catégorisés de la sorte :

- 1 courrier de plainte adressé à l'Inspection générale des services de police (AIG), à propos de la manière d'intervenir d'un policier de la zone (refus d'acter) ;
- 1 courrier de plainte adressé au Comité P quant à la manière d'intervenir d'un policier de la zone dans le cadre d'un conflit de voisinage (partialité) ;
- 1 courrier de plainte adressé au Comité P pour refus d'acter un PV dans le cadre d'un litige commercial opposant le plaignant à un entrepreneur ;
- 1 courrier de plainte adressé au Comité P et un PV rédigé dans le cadre d'un conflit conjugal impliquant un policier de la zone ;
- 1 dossier transmis par le Comité P, relevant en fin de compte de la compétence d'une unité de la Police fédérale ;
- 1 apostille du Procureur du Roi dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à charge d'un policier de la zone ;
- 1 courrier de plainte dans le cadre d'un conflit de voisinage (laxisme de la police) ;
- 1 mail de plainte concernant un refus d'acter dans le cadre d'un conflit de voisinage (servitude de passage), la voie de la Justice de Paix (médiation) étant la plus indiquée ;
- 2 plaintes téléphoniques relatives à la manière d'intervenir des policiers de la zone dans le cadre de domiciliations d'office ;
- 1 plainte téléphonique relative au comportement d'un policier dans le cadre d'un constat d'infraction de roulage ;
- 1 plainte téléphonique relative à la manière d'intervenir d'un policier de la zone (refus d'acter).

La gestion et le traitement de l'ensemble de ces 12 dossiers ont, dans certains cas, donné lieu à l'ouverture d'une procédure administrative (enquête préalable). Voici ce que nous pouvons indiquer pour l'année 2014 :

- aucune procédure disciplinaire n'a été initiée ;
- dans le cadre des enquêtes préalables, les dossiers ont été classés sans suite pour absence de faute dans le chef du policier concerné ;

- rédaction d'une note de fonctionnement.

Le rapport annuel 2015 relatif aux plaintes et dossiers traités par le service Contrôle Interne a été envoyé au Comité P et à l'AIG et ce, via l'application informatique KLFP. A cet égard, en avril 2015, le Comité P nous a rendu visite afin de rappeler les conditions et modalités d'utilisation et d'alimentation de la banque de données KLFP.

## 5.2. Recherche et développement

Durant l'année 2015, l'officier en charge de la Gestion et du Développement a participé :

- à une journée de formation sur la maîtrise de l'organisation (gestion des risques), le 21/04/2015 à Namur ;
- à un colloque sur le Ministère public, le 26/05/2015 à Mons ;
- à un colloque sur le Radicalisme, le 18/09/2015 à Liège ;
- à un colloque sur la 6ème réforme de l'Etat, sur la régionalisation de certaines compétences et sur les implications pour la police, le 30/10/2015 à Wierde.

L'officier en charge de la Gestion et du Développement a aussi procédé aux devoirs suivants :

- réponses au questionnaire morphologique 2014 de la Direction des Relations avec la police locale de la Police fédérale ;
- modification du Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) suite à l'implémentation du système d'entrée sécurisée par badge individuel, ainsi que le dossier de déclaration de ce système à la Commission « Vie Privée » ;
- modification du Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) suite à l'implémentation de la centrale téléphonique numérique, ainsi que le dossier de déclaration de cette centrale à la Commission « Vie Privée » ;
- dossier de déclaration à la Commission « Vie Privée » du radar numérique mobile ;
- réalisation de 24 enquêtes de moralité concernant des candidats policiers ;
- rédaction de 43 PV des Comités de Direction ;
- participation à un groupe de travail « Rédaction de PV », destiné à trouver des procédures en vue de simplifier la tâche des verbalisants, notamment dans le cadre de la circulaire EPO-PVS ;
- participation à différentes réunions administratives (concertation de recherche d'arrondissement, réunions des chefs de corps, problématique ICT, harmonisation des règlements communaux, FLUXIS, comités de concertation de base, conseils zonaux de sécurité, concertation provinciale de sécurité, ...).

Précisons encore que notre collaborateur participe aux services de garde OPA, ce qui l'amène à réaliser et à prendre part à des missions de police administrative (et de police judiciaire), dont notamment la participation à de nombreuses réunions de préparation, de coordination et de débriefing avec les autorités administratives et les partenaires concernés (e.a. : réunions « Plan d'Urgence et d'Intervention » ; diverses

festivités estudiantines des Facultés agronomiques (baptême, 6 heures « brouette », ...) ; Jeux Intervillages à Eghezée ; week-ends de braderie à Eghezée et à Gembloux, ...). Par ailleurs, il a participé aux services d'ordre des méga-soirées à Leuze les 11 et 12/09/2015.

## 6. SERVICE DPL

### 6.1. Gestion du personnel

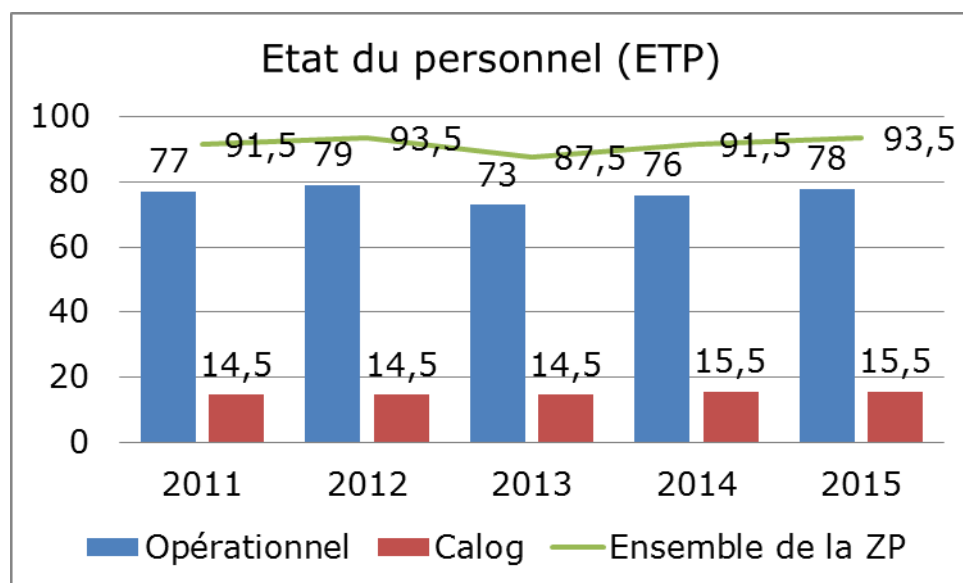
#### A. Etat du personnel.

A la fin de l'année 2014, le personnel opérationnel comptabilisait 76 ETP et le personnel calog 15,5 ETP.

A la fin de l'année 2015, le personnel opérationnel s'élève à 78 ETP (norme KUL de 1998 : 79,4) et le personnel calog à 15,5 ETP.

Le cadre organique des inspecteurs a été porté à 58 (+1) par décision du conseil de police du 23 novembre 2015.

En matière de détachement : à la fin de l'année 2014, 4 détachés du GRG (police fédérale) en remplacement de 3 détachés « out CIC et un inspecteur en interruption de carrière, et 1 CIK. A la fin de l'année 2015, 5 détachés du GRG pour les 2 CIC et pour compenser deux inspecteurs en interruption de carrière à temps plein et 1 en absence de longue durée, et 1 CIK.



#### Remarques :

- 2 inspecteurs (INP) du service intervention poursuivent leur interruption de carrière temps plein encore toute l'année 2016, et 1 INP du service quartier est en absence de longue durée pour 2 ans ;
- Sur les 16 membres du personnel calogs, 3 sont en semaine volontaire de 4 jours et 2 en congé parental 1/5°. Ce qui fait presque un tiers du personnel en prestations 4/5° ;
- 2 membres du personnel opérationnel (service proximité) sont dispensés de service de nuit à leur demande, vu leur âge ;
- 2 membres du personnel sont moniteurs maîtrise de la violence (MDLV) avec arme et 1 membre du personnel est moniteur MDLV avec et sans arme. 1 MP suivra la formation moniteur MDLV sans arme en 2016.

## B. Cycles de mobilité.

	Demandes	Départs	Places ouvertes
201501	1	/	/
201502	/	/	/
201503	/	/	/
201504	1 INP a introduit une demande (en cours)	En cours	1 INPP roulage : Entrée 01/03/16 1 CP ctl interne : Pas de candidat
201505	En cours	En cours	1 INPP proxi : en cours 1 CP ctl interne : En cours

## C. Projets en matière de GRH:

### 1. Diversité.



Saâdia Chahed, directrice DPL, est, depuis juin 2008, membre active de la « Cop Diversity ». Ce réseau regroupe des personnes ressources « diversité », hommes, femmes, policier ou personnel civil de la police locale et fédérale, de toutes fonctions, de tous grades et niveaux. Le réseau se réunit environ 5 fois par an pour échanger des expériences, pour apprendre l'un de l'autre, recueillir des informations pratiques autour de la gestion de la diversité, mais aussi pour mettre en place des projets concrets.

Au cours de l'année 2015, différents projets ont été réalisés :

- Sensibilisation sur la question des femmes chez les opérationnels : expérience du SIAMU de Bruxelles ;
- Information sur la politique de diversité à la Défense ;
- Sensibilisation sur la question de la police et des droits de l'homme avec l'offre de formation « projet caserne Dossin » (Holocauste) ;
- Sensibilisation sur l'engagement et l'intégration de personnes d'origine étrangère ;
- Information sur les différents projets diversité de la zone de police PolBruNo ;
- Sensibilisation sur la question des Roms ;

- Participation au groupe de projet « Respect au travail » : des articles sont en cours de rédaction pour une campagne de sensibilisation qui aura lieu en 2016.

Il faut souligner que notre zone de police a été, à plusieurs reprises, citée en exemple en matière de diversité (fonctionnaire de référence, formations, politique interne,...).

Notre fonctionnaire de référence COL 13/2013 a suivi deux formations sur la thématique de la diversité en 2015 :

- « Réagir aux propos discriminatoires » ;
- « Lois anti-discrimination et anti-racisme ».

La zone poursuit sa collaboration avec l'entreprise de travail adapté Gembloutoise « Les Dauphins » pour des travaux de jardinage, mais également pour le nettoyage des vitres du commissariat. Cela permet de contribuer, à notre échelle, à la réinsertion socio-professionnelle de personnes présentant un handicap.

## ***2. Bien-être au travail.***

En matière de prévention et protection au travail, une réunion de réflexion a eu lieu avec Arista et un représentant du cadre OPS en vue de la planification 2016-2020. La qualité du travail fourni par les différents intervenants de la zone de police dans ce domaine a particulièrement été soulignée par le service externe de prévention, ainsi que par les représentants syndicaux siégeant en comité de concertation de base.

La brochure « Des services pour chacun » est toujours distribuées aux nouveaux membres du personnel, stagiaires et détachés avec le guide d'accueil.

Une analyse des risques psychosociaux sera réalisée d'initiative en 2016.

### ***a. Environnement.***

Une sensibilisation régulière du personnel en matière consommation d'énergie (éclairage, chauffage, ...) et de chasse au gaspillage est poursuivie. Des économies ont pu être réalisées depuis 2013 grâce à l'impression des documents via les copieurs (voir point 5, A). Des économies pourront également être réalisées en matière de consommation d'électricité suite au remplacement complet de l'éclairage des bureaux du commissariat central par des LEDS (recommandation de l'audit énergétique).

### ***D. Service DPL.***

Des réunions hebdomadaires de service sont tenues et font l'objet d'un rapport de suivi. Ce rapport est adressé aux membres du service, ainsi qu'au chef de corps pour information.

Les « check-lists » DPL reprenant l'ensemble des procédures RH et logistiques mises en place au sein du service ont été entièrement revues et mises à jour. Chaque membre du service dispose d'un exemplaire.

## **E. Secrétariat de zone**

En 2015, il y a eu 12 séances du **collège de police** et 04 séances du **conseil de police**.

Un transmis systématique des procès-verbaux et des délibérations des collèges et conseils de police est fait à la province. Les marchés publics font l'objet également d'une notification systématique à l'autorité de **tutelle provinciale**.

**Les marchés publics** suivants ont été adjugés en 2015 :

- Téléphonie VOIP (58.273,42 euros) ;
- Panneaux LEDS (8.229,03 euros) ;
- Munitions d'entraînement (3.194,40 euros) ;
- Installation de deux systèmes d'air conditionné (5.980,15 euros) ;
- Remplacement de la couverture de la plate-forme du garage (54.322,95 euros) ;
- Désignation d'un auteur de projet dans le cadre du remplacement de la cabine haute tension (5.445 euros).

Pour la bonne gestion de ces dossiers de marchés publics, le logiciel 3P s'avère toujours extrêmement utile.

REM : Le dossier de remplacement de la cabine haute tension avant du commissariat central, avec la reconnaissance d'un réseau fermé professionnel a encore occupé pas mal d'heures de travail administratif.

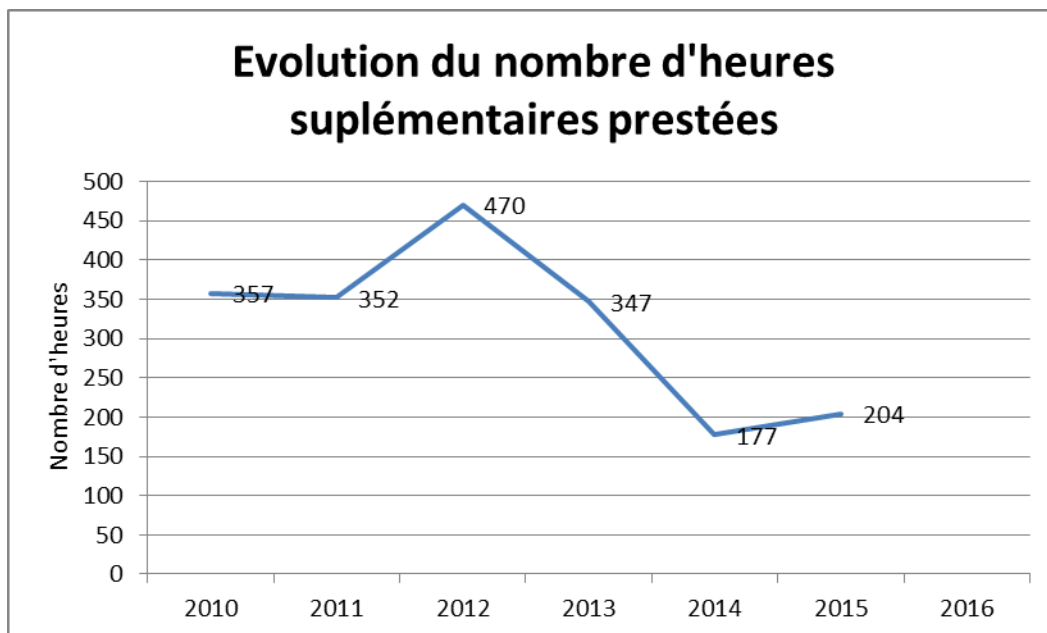
## **F. Prestations du personnel :**

### *1. Heures supplémentaires.*

<u>Périodes</u>	<u>Mois</u>	<u>TOTAL</u>
1ère période	janvier + février 2015	23
2ème période	mars + avril 2015	18
3ème période	mai + juin 2015	24
4ème période	juillet + août 2015	62
5ème période	septembre + octobre 2015	44
6ème période	novembre + décembre 2015	33
<b>TOTAL</b>		<b><u>204</u></b>

#### Remarque :

Le total d'heures supplémentaires pour l'année 2014 s'élevait à 177 heures. Il est à remarquer également que la plus grosse partie des heures supplémentaires est prestée par les inspecteurs qui sont détachés au CIC et par le gestionnaire fonctionnel, l'INP. Didier Marteau. Il s'agit des heures non récupérées puisque la politique de la zone de police en la matière vise la récupération des heures supplémentaires.



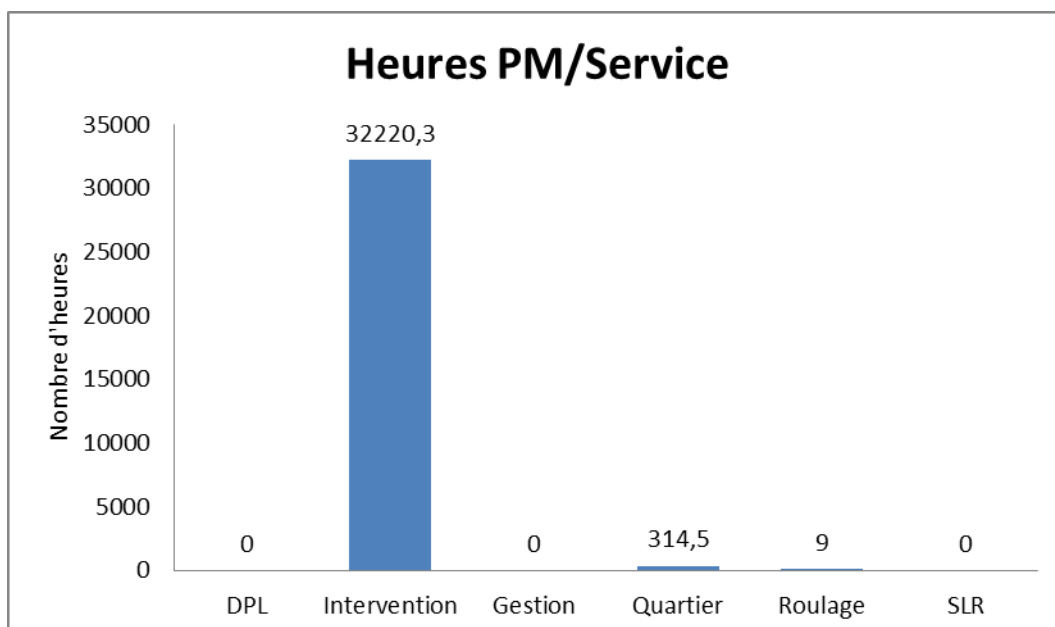
## 2. Heures de Week-end et nombre de permanence mobile (PM).

(NB : Nous disposons des statistiques individuelles qui ne sont pas diffusées dans ce document qui a vocation à être public)

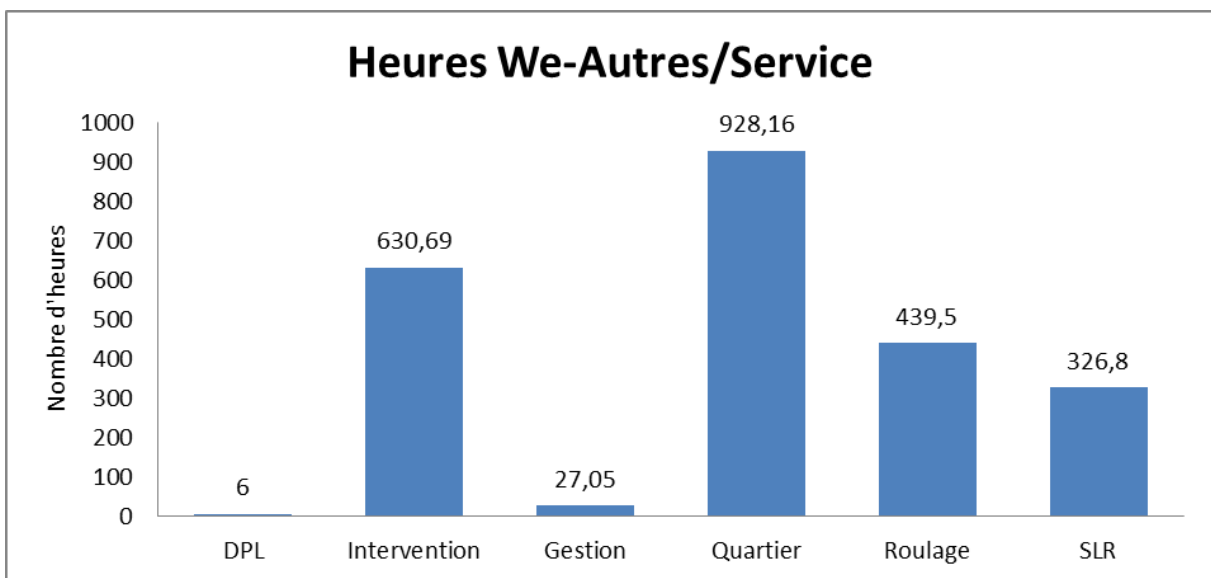
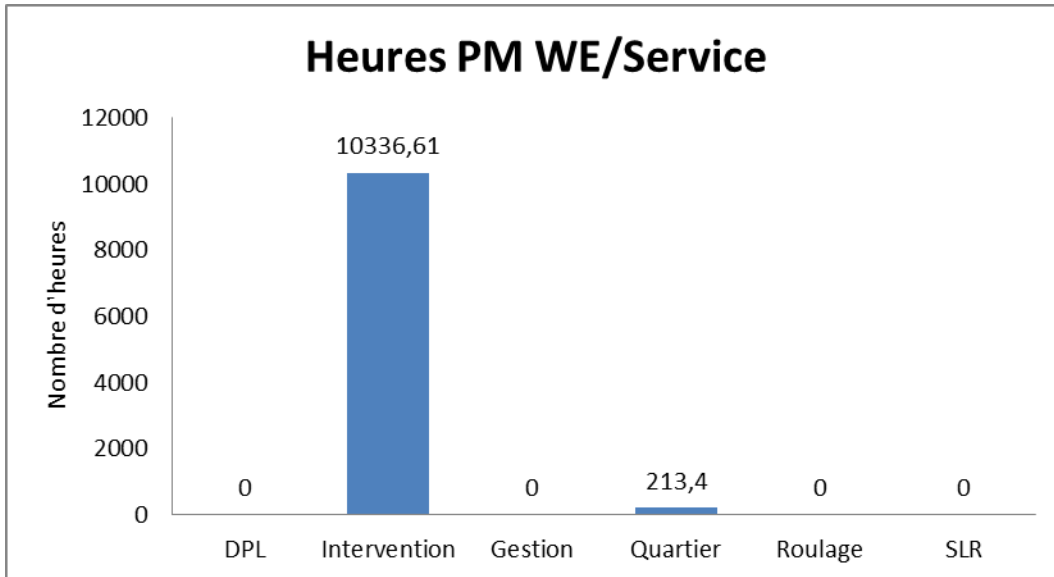
Heures prestées en PM : 32.544 (32677 en 2014)

Heures prestées en PM le WE : 10.550 (10633 en 2014)

Autres heures prestées le WE : 2358 (2178 en 2014) Il convient de préciser que nous avons été sollicités plus souvent pour divers événements : corridas, soirées, etc.





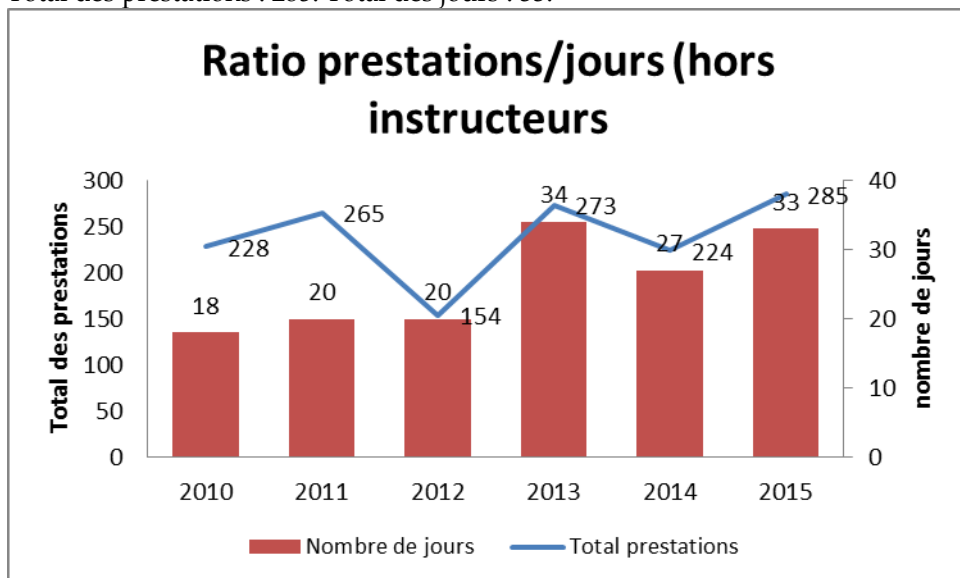


### 3. Entraînements TIR.

En 2015, le nombre de jours d'entraînement de tir s'élève à 33.

Il était de 27 en 2014.

Total des prestations : 285. Total des jours : 33.



### 4. Heures de prestations par activité (sur base des Bulletins de service).

Prestation	Nbre hrs	Nbre hrs	Nbre hrs	Nbre hrs	Nbre hrs
	Service ordin	PM1	PM2	PM3	TOTAL
01. PM	746,34	2.879,56	3.909,12	2.588,09	10.123,11
02. Service d'ordre	1492,4		2	86,18	1.709,43
03. Transferts détenus	219,35				219,35
04. Hycap	462,05				385,50
05. Renfort hors zone	52,5			3,16	55,66
06. Renfort huissiers	107,3				107,30
07. Renfort PJF	21,3				21,30
08. Renf.Serv.Inspection	77,1				77,10
09. Contactable/Rap	36551				36.551,00
10. Rappel Garde détenu	966,01				966,01
10. Rappel OPJ/OPA	191,5				191,50
10. Rappel autres	254,25				254,25
11. Planton/Accueil	9.616,17				9.616,17
12. Assistance victimes	1.412,30	0,5			1.412,80
13. Patrouille VTT	122,4				122,40
14. Patrouille pédestre	160,15	4,3	3,3	17,44	185,19
15. Patrouille Véhicule	3.896,05	4.467,50	3.719,39	4.375,20	16.458,14
16. Environnement	226,25				226,25
17. Médiation	18,45				18,45
18. Technoprévention	650				650,00
19. Changement domicile	3.815,21	2,2			3.817,41
20. Dossier armes	830,3				830,30
21. Constat.Judiciaire	40,05				40,05

22. Surveil.Judiciaire	172,15		6,4		178,55
23. Perquisition	152,2			0,41	152,61
24. Analyse Dos.Judiciaire	992,36				992,36
25. Téléphonie/Analyse	183,4				183,40
26. Ecoutes					0,00
27. Contrôle Bar	82,3				82,30
27bis. Enquête	6.730,28	74,42	95,34	8,46	6.908,50
28. Audition	2.288,03	42,19	45,18	8,05	2.383,45
29. Rédaction PV	18.115,09	525,23	508,28	457,04	19.605,64
30. Rédaction rapport	936,40	882,1	1027,21	748,14	3.593,85
31. Environnement P.V.	262,5				262,50
32. Correction PV	1.452,07	4,4	9,54	3	1.469,01
33. EPO et TPA	1.424,25				1.424,25
34. Circulation Ecoles	730,00				730,00
35. Circulation autres	545,00	1			546,00
36. Radar préventif	123,1				123,10
37. Radar répressif	913,05				913,05
38. Contrôle routier	1.323,03	258,08	1,2	19,5	1.601,81
39. Courses cyclistes	191,55				191,55
40. Patrouille moto	649,05				649,05
41. Gestion fonctionnelle	1.646,20				1.646,20
42. Travail adm Policier	11.703,04	1.287,46	1.214,48	1.257,52	15.462,50
43. Travail adm Calog	13.537,43				13.537,43
44. Travail logistique	3.922,53	12,3	11,5		3.946,33
45. Navette courrier	651,35				651,35
46. Réunion administra.	3.197,07	44,3	3,1		3.244,47
47. Réunion judiciaire	91,55				91,55
48. Réunion OP	25,05	22,35			47,40
49. Formation externe	1.501,30				1.501,30
50. Formation interne	262,55				262,55
51. Tir/TTI	819,25				819,25
<b>TOTAL</b>	136 603 h 51	10 507 h 53	10 556 h 02	9 572 h 11	167 239 h 59

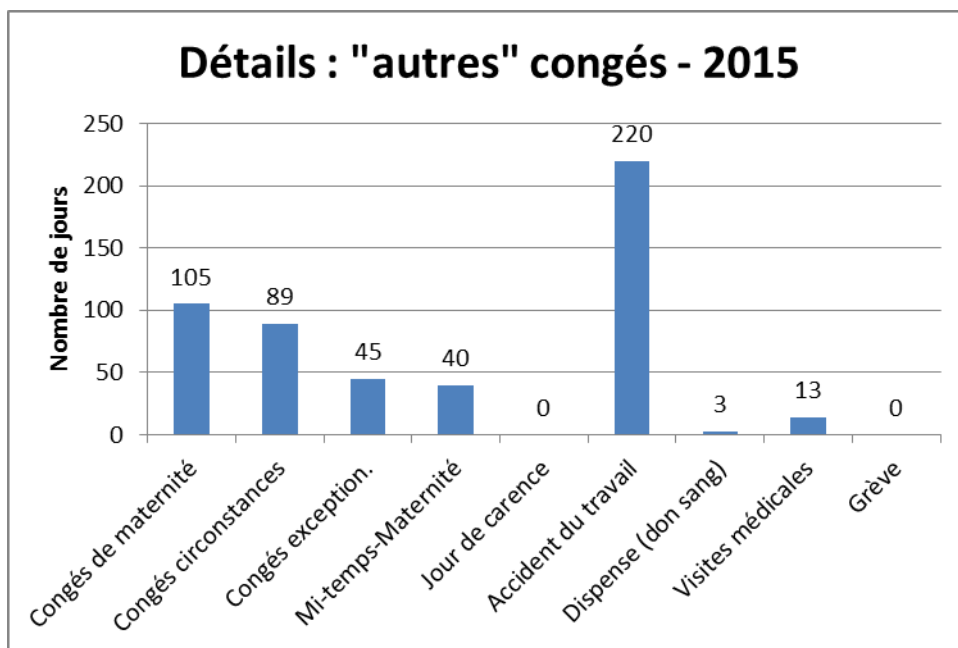
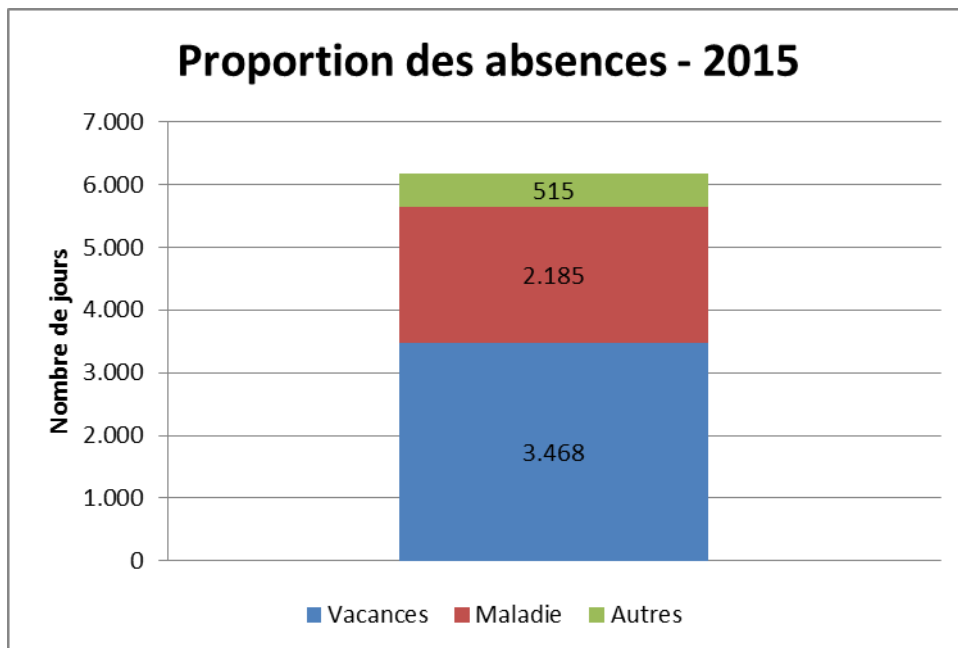
### 5. « Congés autres ».

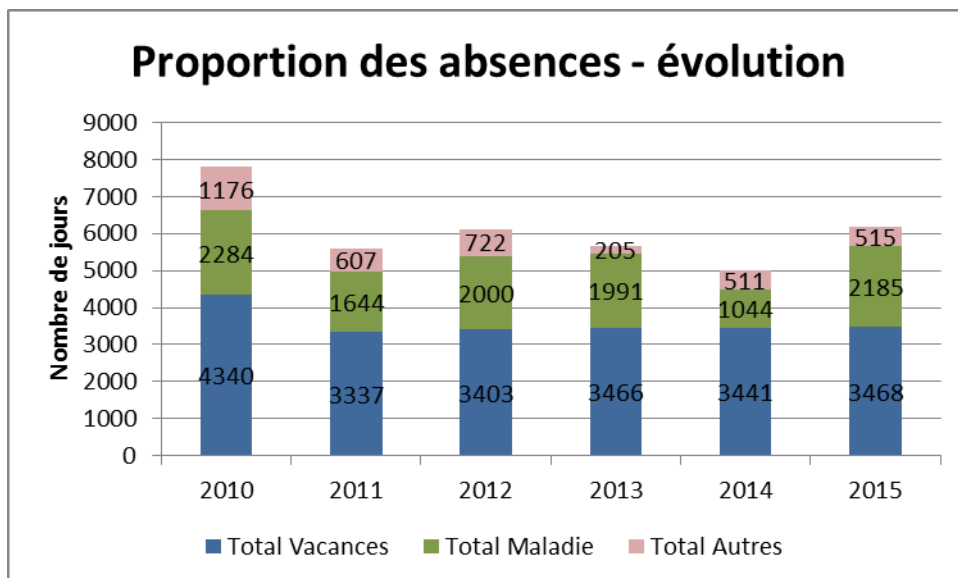
En 2015, le nombre de jours d'absence statutaire (congés de circonstance, exceptionnel et dispenses de service, paternité) s'élève à 116 jours (127 en 2014).

En ce qui concerne la maternité : 40 jours de mi-temps médical lié à la grossesse et 105 jours de congé de maternité.

Les dispenses syndicales représentent 36 jours en 2015.

Prestations	Nbre hrs
52. Congés de vacances	26.355,55
52. Congés de maternité	798,00
52. Congés circonstances	676,24
52. Congés exception.	342,00
54. Maladie+Dispo.A.T.	16.606,00
54. Mi-temps-Maternité	304,00
54. Jour de carence	
57. Dispense (don sang)	21
58. Visites médicales	102,58
Grève	
<b>TOTAL</b>	<b>45 205 h 22</b>





## G. Les incapacités :

### 1. Jours de maladie.

Le nombre de jours de maladie en 2015 s'élève à 1810 jours.

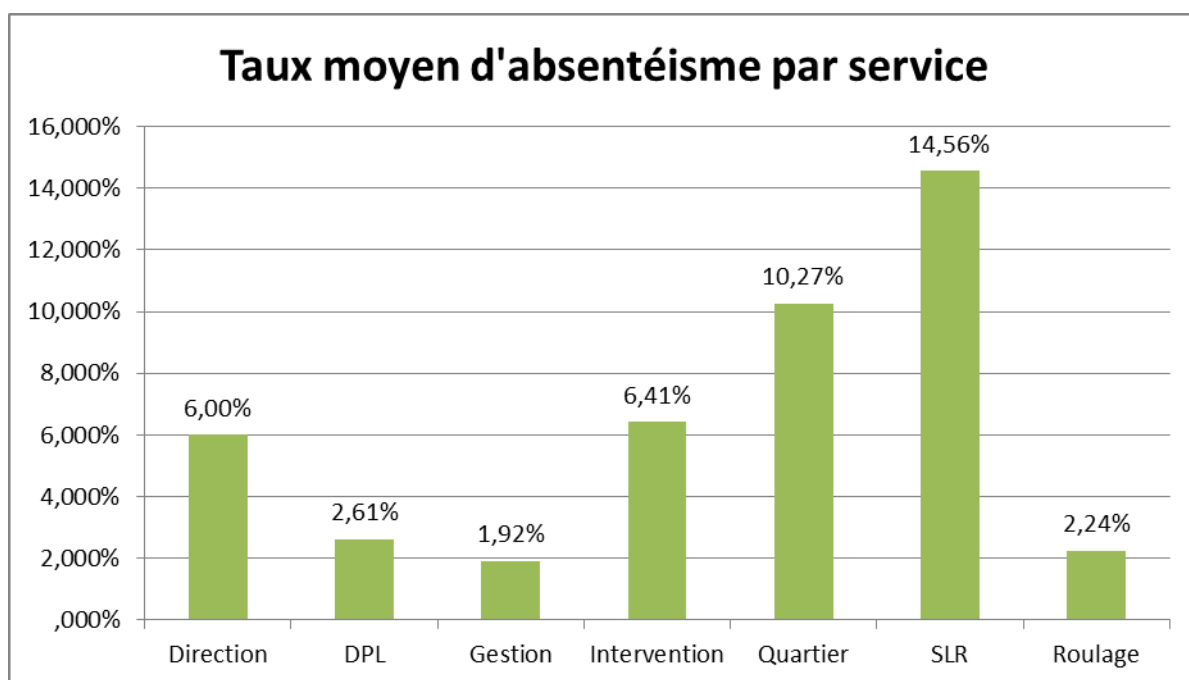
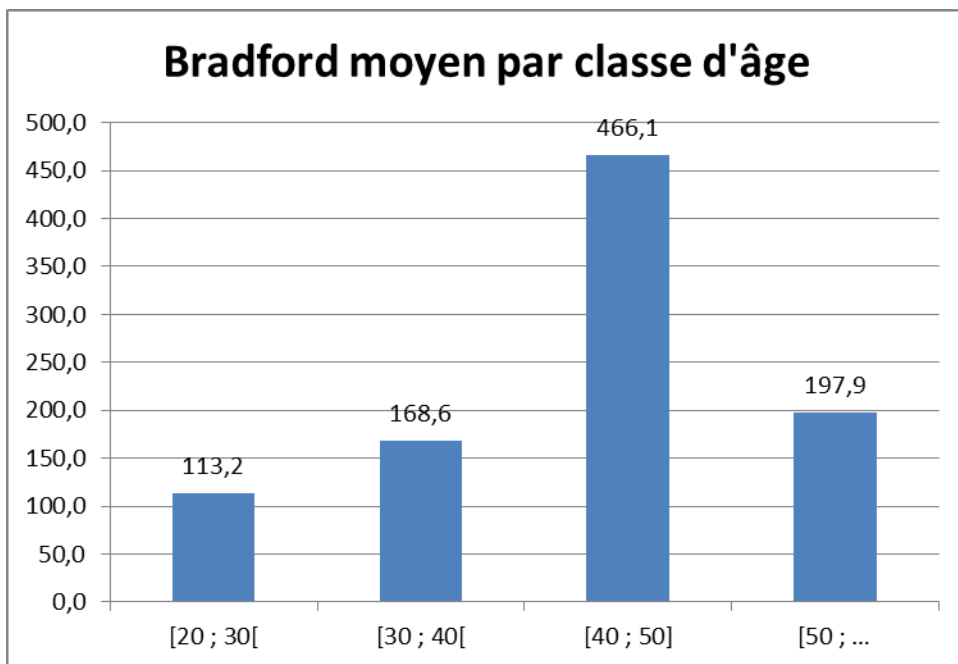
Le total des jours de maladie en 2014 s'élevait à 1044 jours et en 2013 à 1963 jours.

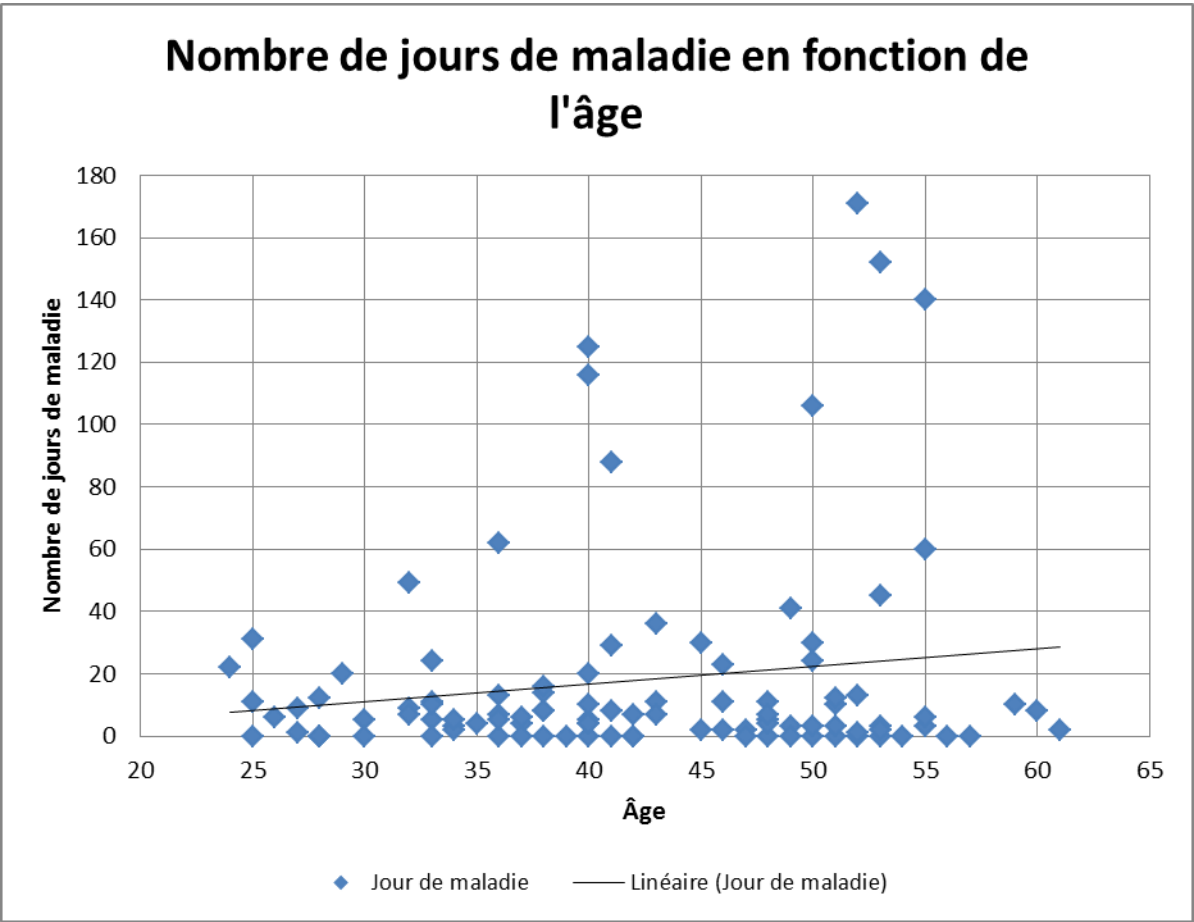
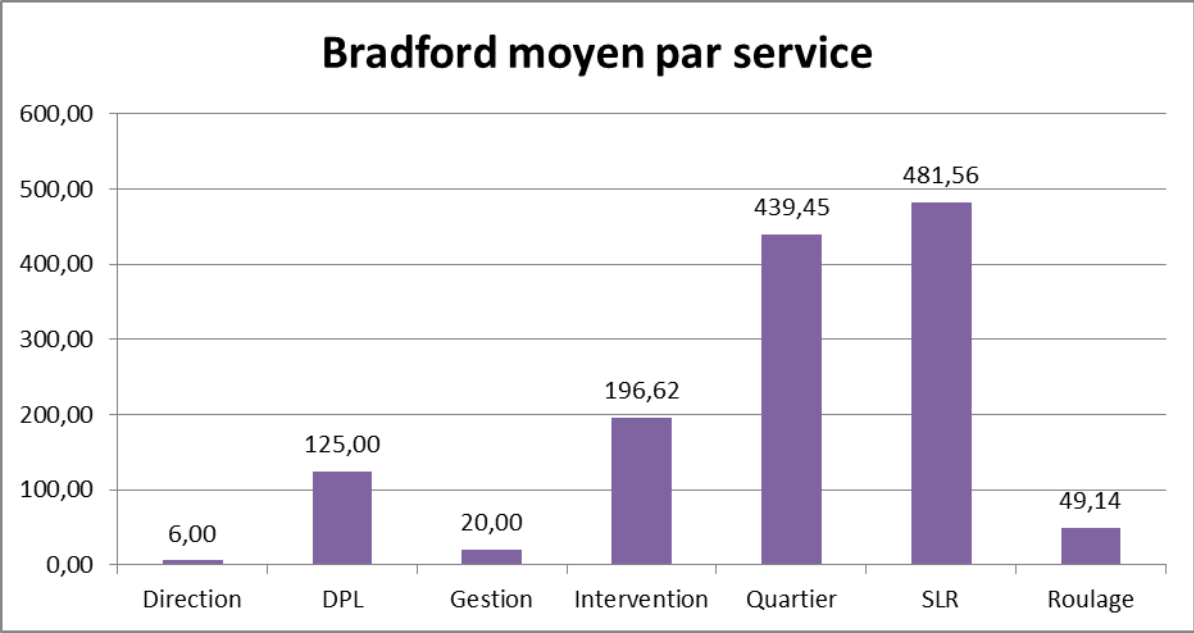
#### Remarque :

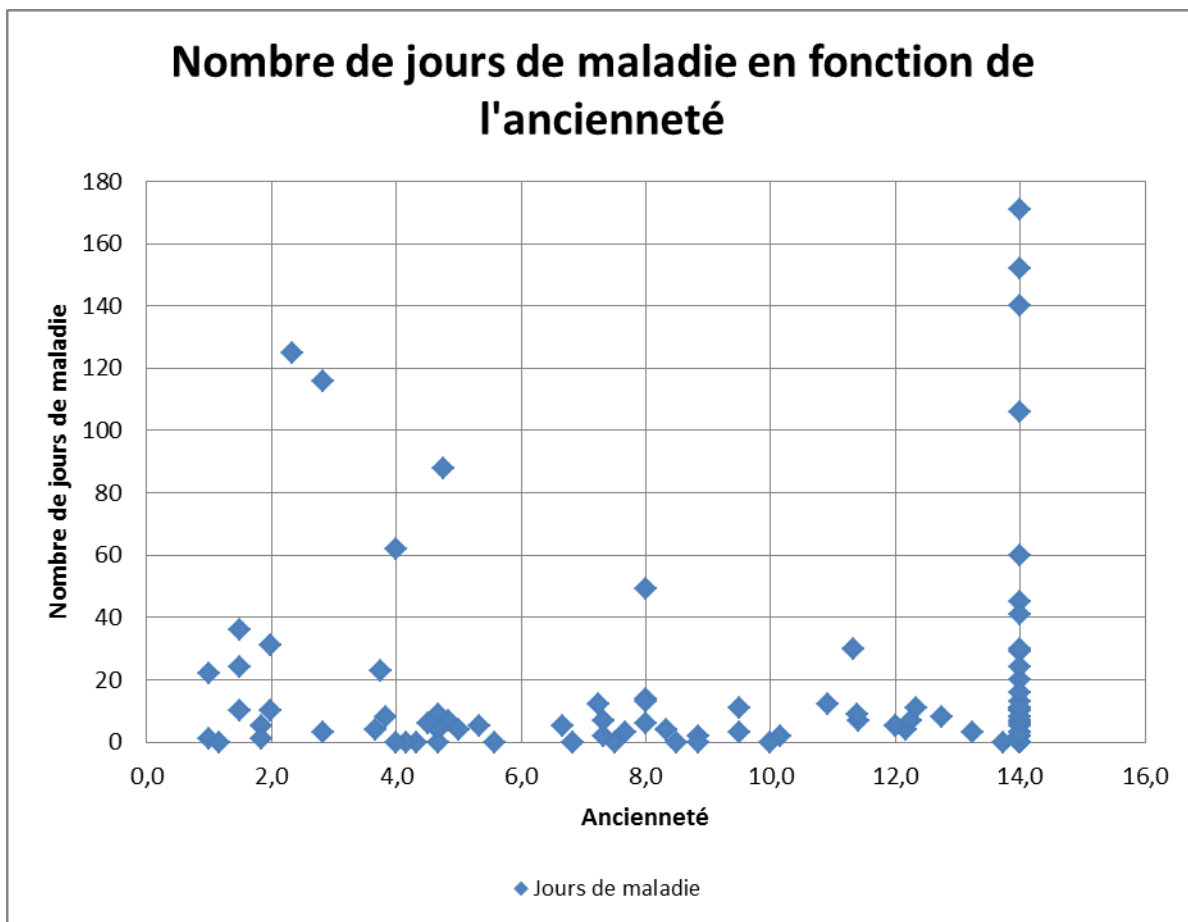
Le Bradford exprime un « facteur de « dérangeabilité ». Il est calculé en fonction des périodes d'incapacité et du nombre de jours de celles-ci.

En 2015, le taux d'absentéisme d'élève à 7% et le facteur Bradford à 267. En 2014, le taux était de 4,3% et le Bradford de 194,6.

En 2015, nous avons enregistré plusieurs périodes de maladie de longue durée. Notamment cinq collaborateurs ont été opérés, ce qui a engendré des absences de plusieurs mois. On notera aussi qu'une rumeur persistante a fait été du fait que le « quota » de maladie serait supprimé. Certains collaborateurs en ont peut-être tiré des conclusions...







Remarques :

- Un seul membre du personnel est en disponibilité en 2015 (152 jours).
- Une personne est partie à la pension : une pension de retraite pour inaptitude physique.
- Concernant l'introduction des historiques de carrière dans l'interface Capelo, tous les dossiers ont été introduits et validés avant la date butoir du 31/12/15.

Concernant la surveillance santé des travailleurs, notre collaboration avec Arista a porté ses fruits, tous les membres du personnel soumis à l'examen médical cette année sont passés à la consultation. A partir de 2016, les profils « contrainte écran » ne seront plus vus par la médecine du travail.

## 2. Accidents du travail.

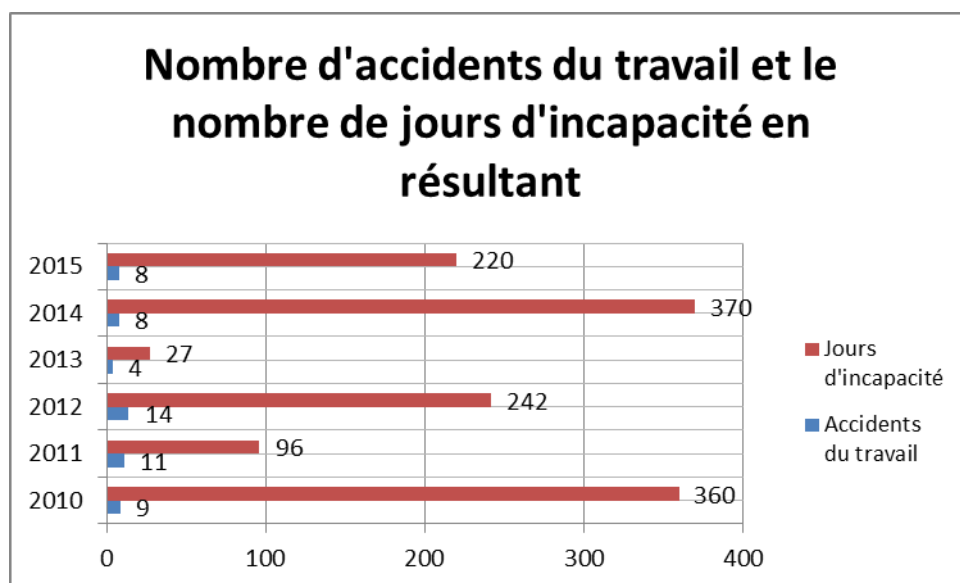
Nombre d'accidents du travail en **2014** : **8** (367 jours d'incapacité + 3 jours liés à un accident de 2013).

Nombre d'accidents du travail en **2015** : **8** (24 jours incapacité + 194 jours liés à un accident de 2013 + 2 jours liés à un accident de 2014).

Types :

- 1 Accident de voiture lors d'une intervention ;
- 6 Rébellions ;
- 1 Perte de contrôle de moto.





## H. Les formations :

### 1. Les heures de formations.

Le nombre total d'heures de formation suivies en 2015 est de 1764,25 heures. En 2014, ce total s'élevait à 2.569,38 heures.

#### A. Les formations suivies.

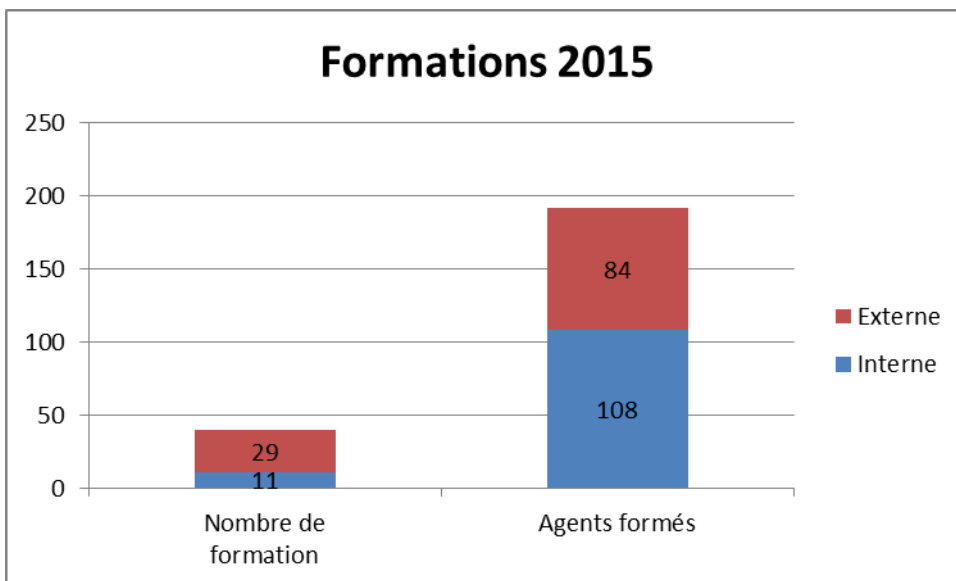
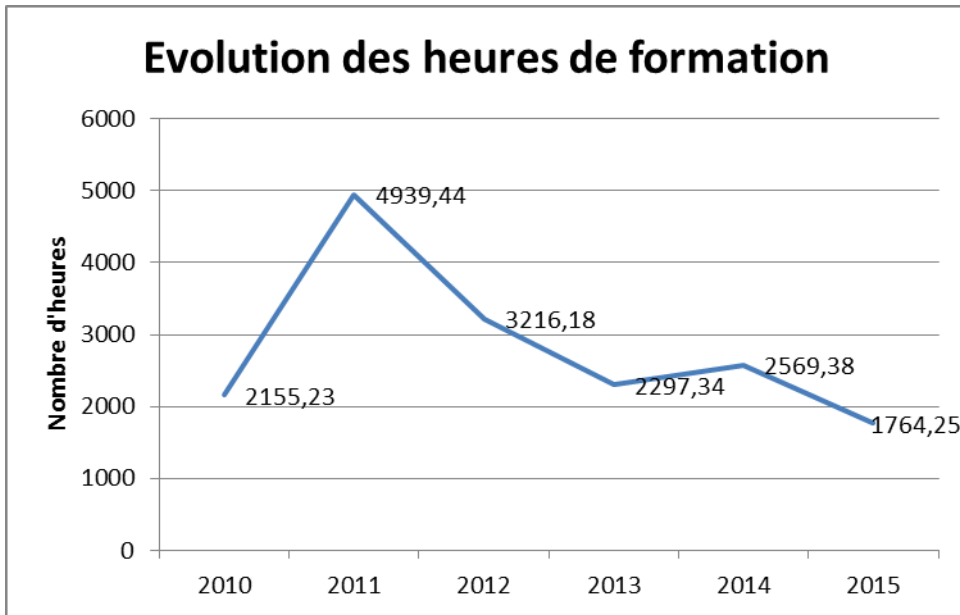
TYPE DE FORMATION	NOMBRE	NOMBRE D'AGENTS FORMES
<i>Continuées</i>	23	63
<i>Certifiées (CALogs)</i>	4	4
<i>Fonctionnelles</i>	1	1
<i>Autres (recyclage hycap)</i>	1	16
<i>Totaux</i>	29	84

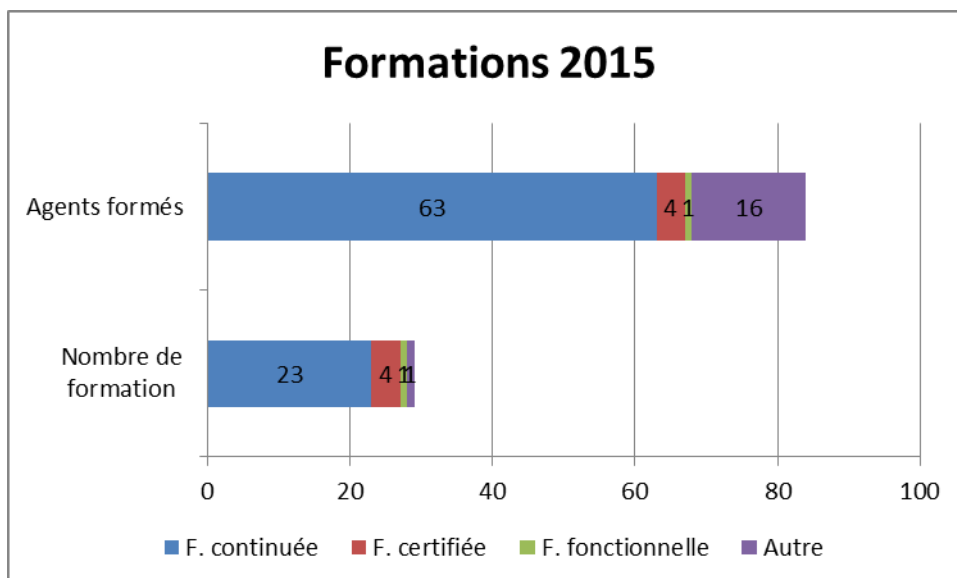
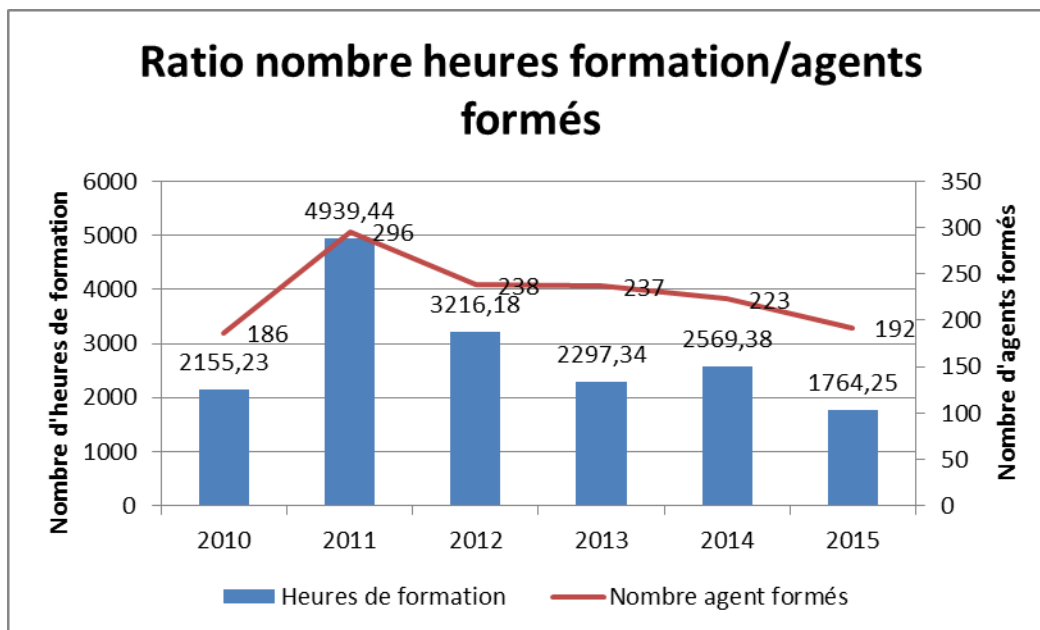
FORMATION	NOMBRE	MEMBRES FORMES
<i>Externe</i>	29	84
<i>Interne</i>	7	108

Les formations dispensées en interne sont :

- « matraque » ;
- « domicile » ;
- « accueil » ;

- « EPO/PVS » ;
- « Glock » ;
- « passage arme » ;
- « VIF ».





Commentaire : On notera que nous sommes toujours attentifs aux formations utiles mais le manque de moyens humains nous contraint à limiter le nombre d'heures de formation.

#### *B. Mentors et stagiaires.*

Stagiaires (10)

AINP (6)

AINPP (2)

ACP (/)

Autres stagiaires (2 en GRH)

Mentors : Détenteurs du brevet

Personne ayant suivi la formation mentor en 2015 : néant.

## 6.2. LOGISTIQUE

### A. Les produits CS.

Consommables : Fournitures de bureau (fédéral) : 251, 61 euros

NB : Diminution sensible par rapport à 2014 (1956,81 euros) due à la forte diminution des stocks de la police fédérale.

Consommables : Fournitures de bureau (civil : Viking Direct, Bruneau) : 3164,38 €

Même type de matériel sauf et enveloppes. Diminution par rapport à 2014 (3997,88 euros) due à une gestion plus rationnelle des stocks et au passage au marché cadre FORCMS.

Contrat Ricoh: Papier A4 : **2988,70 € ttc** 5 palettes

Tableau comparatif de la consommation de papier :

2011	2390.96 € ttc (4 palettes)
2012	2988.70 € ttc (5 palettes)
2013	2988.70 € ttc (5 palettes)
2014	2390.96 € ttc (4 palettes)
2015	2988.70 € ttc (5 palettes)

Mobilier de bureau : (Viking Direct, Bruneau, Kinnarps ) : 17 38 euros

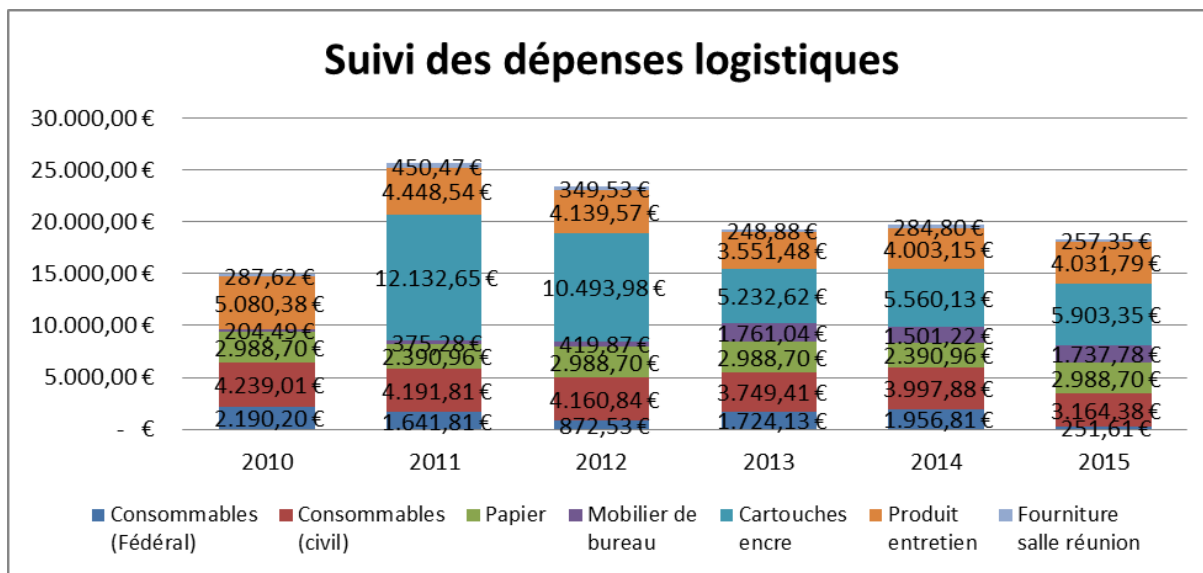
Consommation cartouches d'encre

2011	12132.65 € ttc
2012	10493.98 € ttc
2013	5232.62 € ttc
2014	5560.13 € ttc
2015	5903.35 € ttc

NB : Les économies réalisées en cartouches d'encre depuis 2011 sont dues au fait que nous imprimons nos copieurs.

Produits d'entretien (Viking, Bruneau, Huckert's) : 4031 euros

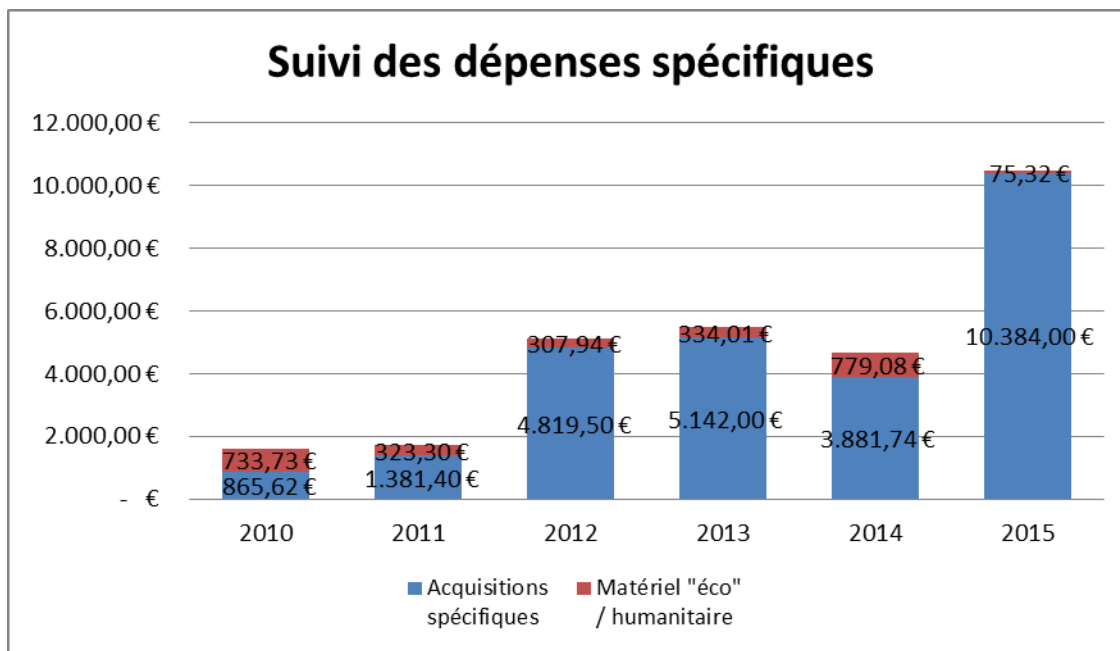
Fournitures salle de réunion : 258 euros



### *B. Acquisitions spécifiques et travaux réalisés par l'ouvrier de la zone.*

#### Acquisitions spécifiques :

- Tablette Samsung + accessoires (DPL et roulage)
- Appareil photo + GPS (Interv.)
- Appareil photo (Qu. Egh.)
- Alco Sensor (roulage)
- Couleur intérieure + matériel
- Plan de travail (Eghezée)
- GSM (Qu. La Bruyère et DPL)
- GPS (Proxi Gembloux)
- Destructeur de papier (La Bruyère)
- Munitions
- Boîte à clefs
- Oreillettes discrètes (SLR-Roulage)
- Outils électricité
- Dalles Led supplémentaires
- Lecteur de puces (Interv.)
- Lecteurs de badges (avec alimentation) supplémentaires (portes avant du commissariat)
- Bornes d'accès (avec lecteur de badges) supplémentaire (sortie barrière avant)
- Placement d'un lecteur de badge (cafétéria)



Dépenses spécifiques plus élevées qu'en 2014 du fait des frais d'installation supplémentaires pour les Leds et les lecteurs d'accès par badges. Néanmoins, l'installation des Leds produit des économies d'énergie.

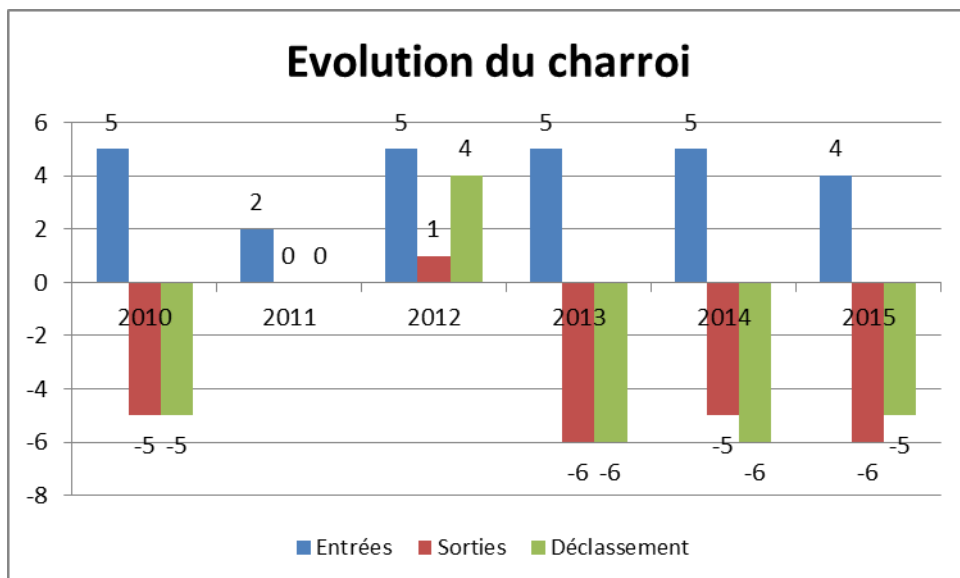
#### Travaux spécifiques effectués par l'ouvrier de la zone ( pour réaliser des économies de M-O)

- Raccordements électriques et placements d'éclairages Led dans tous les bureaux (avec Carlier D.). Il s'agit notamment de travaux visant à mettre en œuvre l'audit énergétique réalisé au sein de la zone de police ;
- Raccordement et placement de lecteurs de badges (avec Carlier D.) ;
- Mise en couleur des murs intérieurs de bureaux et de couloirs ;
- Aménagement d'un combi pour le service intervention ;
- Isolation de tuyaux de chauffage (cave de la cafétéria + chaufferie) ;
- Joints isolants pour garage métallique ;
- Montage abri de jardin (Qu. Eghezée) ;
- Placement et raccordement d'un écran de surveillance supplémentaire (avec Carlier D.).

#### ***C. Evolution du charroi en 2015.***

##### **I. Entrées et sorties :**

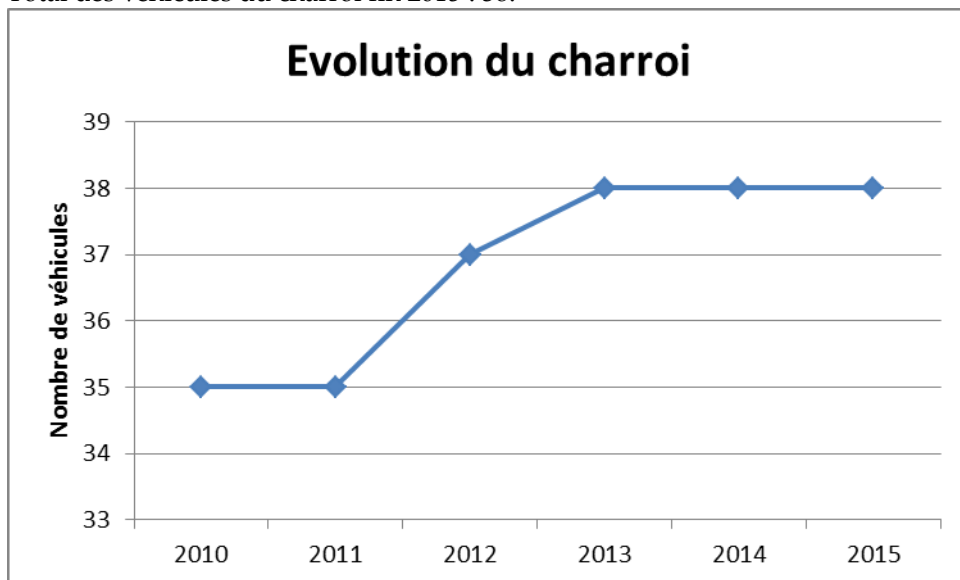
ENTREE 2015: 2 combis et 2 voitures



Achats véhicules budget 2016.

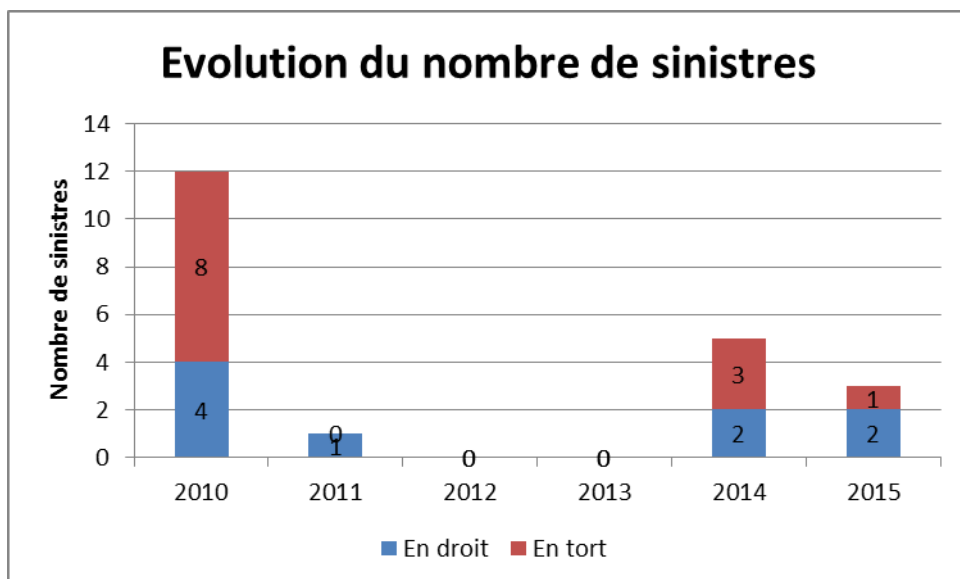
Véhicules à remplacer	Déclassés ou pour autre service	Nouveaux véhicules
VW combi inter	Déclassé	VW combi
VW combi Roul	Déclassé	Véhicule Bana rapide
Opel Astra Qt GBX	Déclassé	Véhicule strippé

Total des véhicules du charroi fin 2015 : 38.



II. Sinistres véhicules :

Véhicule	date	type de sinistre	en droit	en tort	Ethias
	20/01/2015	Perte de contrôle	0	1	oui
	22/11/2015	Collision avec autre véhicule	1	0	oui
	10/12/2015	Collision avec autre véhicule	1	0	oui



### III. Consommation de carburant :

En 2014, la consommation globale de carburant s'élevait à 50.077,72 litres.

En 2015, la consommation globale de carburant s'élève à 44.377,27 litres. Nous sommes passés chez Shell au 1<sup>er</sup> novembre 2015 pour sa meilleure offre.

#### D. Matériel informatique.

##### I. Inventaire du parc informatique au 31/12/2015.

PC ISLP	Lieux	PC Standalone
	<i>Gembloux</i>	<i>Gembloux</i>
1 <sup>ère</sup> génération (2007)	8	0
2 <sup>ème</sup> gén. (2010)	11	8
3 <sup>ème</sup> gén. (2014)	33	11
	<i>Eghezée</i>	<i>Eghezée</i>
1 <sup>ère</sup> gén.	2	1
3 <sup>ème</sup> gén.	3	0
	<i>La Bruyère</i>	<i>La Bruyère</i>
1 <sup>ère</sup> gén.	0	4
2 <sup>ème</sup> gén.	0	1
3 <sup>ème</sup> gén.	5	0
<b>Total</b>	<b>62 (+3)</b>	<b>25 (+4)</b>
<b>Total général</b>	<b>87</b>	

Unités d'impression	Lieux
	<i>Gembloux</i>



Copieurs RICOH	4
Imprimantes bureau	8
<i>Eghezée</i>	
Copieurs RICOH	1
Imprimantes bureau	0
<i>La Bruyère</i>	
Copieurs RICOH	1
Imprimantes bureau	3
<hr/>	
Total	<b>17 (-6)</b>
<hr/>	

## II. Acquisitions 2015.

- 11 Postes Priminfo (marchés ForCMS) ;
- 1 serveur images vidéosurveillance (cellules + extérieurs) ;
- Système d'accès par badge ;
- Eclairage LED site de Gembloux (96 points lumineux).

## 6.3 Principales actions entreprises par le conseiller en prévention.

### A. *Participation à diverses réunions :*

- Participation aux 2 réunions du Comité de Concertation de Base.

### B. *Autres actions :*

#### Il est intervenu administrativement pour :

- Placement des lecteurs de badges ;
- Vidanges des fosses septiques ;
- Peintures intérieur bâtiment ;
- Remplacement des éclairages en Led dans les bureaux ;
- Remplacement radiateurs toilettes hommes et femmes + enlever le radiateur du couloir qui ne fonctionnait plus (obstruait le passage) ;
- Installations de deux airs conditionnés (roulage et Bureau de la secrétaire) ;
- Plan effectué par Nizet pour la basse tension entre les bâtiments de la zone de police et la Scam ;
- Alarme intrusion : trois zones ont été créées (demande du conseiller en technoprévention) ;
- Placement d'un nouvel écran pour les caméras à l'arrière du bâtiment ;

- Contrôles obligatoires annuels effectués ;
- Achat de sièges ergonomiques pour service administratif ;
- Contrôle des masques NBC ;
- Acquisition de nouveaux gilets pare-balles en remplacement des anciens ;
- Recyclage des secouristes.

# 7. DIVERS

## 7.1 Budget

L'équilibre de notre budget se fait au prix de nombreux efforts, consentis depuis la constitution de la zone de police. On rappellera à titre d'exemple que, parmi les mesures prises, la récupération systématique des heures supplémentaires, comme on a pu le lire ci-avant, constitue un élément permettant de réaliser des économies réelles. Nous avons engagé depuis plusieurs années un mécanicien/ouvrier qui effectue de nombreux travaux au profit de la zone de police et, ainsi, il nous permet de réaliser de très importantes économies.

7.1.1. Sur la base du dernier rapport du profil financier de la zone de police (RAPPORT BELFIUS 2013), nous pouvons indiquer ce qui suit<sup>3</sup> :

### **Cluster**

Ce rapport reprend des données comparatives par rapport aux moyennes du cluster, de la province et du pays. Le cluster représente l'ensemble des zones de police présentant un profil identique à celui de la zone Orneau-Mehaigne aux niveaux démographie, densité de population et présence d'équipements publics influençant la charge de travail. La zone Orneau-Mehaigne est rangée dans la catégorie 4 tout comme, en province de Namur, les ZP des 3 Vallées, Hermeton et Heure, Condroz-Famenne, Les Arches, Haute-Meuse et Samsom. Au niveau national, 62 zones sont à ranger dans cette catégorie.

Les commentaires seront surtout axés sur la comparaison entre les chiffres spécifiques de notre zone de police avec les moyennes émanant du cluster et de la province.

Au niveau démographie, la zone de police a une population supérieure au cluster (environ 50.000 habitants) et à la moyenne provinciale. De plus, notre zone de police présente une superficie nettement supérieure à la moyenne du cluster mais inférieure à la moyenne provinciale. Le revenu moyen par déclaration à l'IPP est également supérieur.

Au niveau du cadre opérationnel, le nombre de personnes occupées par la zone est inférieur à la valeur du cluster mais correspond à la norme KUL. Au niveau du cadre administratif (CALOG), le nombre de personnes occupées par la zone est légèrement inférieur à la valeur du cluster.

### **Données financières**

(Sur la base des données du compte 2013)

---

<sup>3</sup> Nous utilisons pour ce point les données relevées par notre comptable spécial.

Les dépenses ordinaires représentaient un coût de 135,9 euros par habitant, ce qui est nettement inférieur du cluster (159,1 euros) ainsi qu'au niveau provincial (210 euros) et national (232,3 euros). Les charges du personnel représentaient 85,03% du poste "dépenses ordinaires".

La dette par habitant était supérieure à celle du cluster mais inférieure à la moyenne provinciale. Ceci s'explique par l'acquisition en 2006 du commissariat central financée par emprunt. A noter que, fin 2015, nous occupons deux nouveaux commissariats à La Bruyère et à Eghezée pour lesquels la zone de police a pris en charge les travaux d'aménagement contre une occupation à titre gratuit.

Depuis 2006, plusieurs zones ont également acquis ou construit des commissariats expliquant ainsi l'augmentation progressive de la dette par habitant tant au niveau du cluster qu'au niveau de la province.

Les recettes ordinaires s'élevaient à 147,7 euros par habitant. Les communes de notre zone consacraient 76,9 euros par habitant pour la police (Gembloux : 85,50 €; Eghezée : 68,93 €; La Bruyère : 60,24 €). L'Etat fédéral, par le biais de la subvention de base et la subvention sociale, alloue 45,2 euros par habitant auxquels il faut ajouter les 14 euros par habitant alloués dans le cadre du plan d'action sécurité routière. Enfin, les autres recettes de transfert (10,5 euros) représentent le remboursement des traitements du personnel détaché au service du fédéral ainsi que les indemnités perçues suite à des accidents du travail.

A l'exception la recette sécurité routière, ces données étaient nettement inférieures à celles enregistrées au niveau du cluster, de la province et de l'état fédéral

A titre d'exemple, les communes des zones semblables à la nôtre, donc appartenant au même cluster, consacraient 88,1 euros par habitant à la police.

## Dépenses

Les dépenses de fonctionnement étaient inférieures à celles enregistrées au niveau du cluster. Les dépenses de personnel représentaient 85,03 % de l'ensemble des dépenses ordinaires. La dette était supérieure à celle rencontrée au niveau des autres zones de la province (cf. supra)

## Recettes

La dotation communale par habitant était moindre que celle observée au niveau du cluster et de la province. Il en était de même pour les dotations fédérales à l'exception de la subvention sécurité routière.

## Emprunts

Après avoir largement fait appel à l'emprunt dans le cadre de l'acquisition du commissariat central et de ses adaptations, la zone a eu recours entre 2007 et 2009 à ses fonds propres pour financer ses investissements. A partir de 2010, la zone a eu recours de nouveau à l'emprunt mais dans des proportions bien plus modestes qu'en

2006. En 2013, le niveau d'endettement de la zone restait supérieur à celui observé au niveau du cluster et de la province (cf. supra).

## Investissements

Les dépenses d'investissement à l'exercice propre par habitant s'élevaient à 3 euros par habitant nettement inférieures à ce qui est observé au niveau du cluster.

Les dépenses d'investissement à l'exercice global (exercice propre+exercices antérieurs) par habitant s'élèvent à 7 euros par habitant. Ces dépenses sont nettement inférieures à celles observées au niveau du cluster. Ceci s'explique par la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau commissariat ayant débuté en 2004 et achevé en 2007 alors que la plupart des autres zones ont acquis ou construit des bâtiments destinés à accueillir leur personnel à partir de 2009. Ce mouvement s'observe également en 2011 et 2012.

Le taux d'investissement compare les investissements nets aux amortissements. Il était de 70,48 %, cela signifie qu'on investissait moins qu'on amortissait.

### 7.1.2. Le budget 2016 - Quelques éléments d'information

Nous pouvons indiquer que le compte 2015 pourrait se solder par un boni présumé de 190.000 euros.

Le taux global de cotisations patronales passe à 49,47% avec une cotisation de retraite à 36% (31 % en 2015), soit un montant de 1.260.093 euros.

Les allocations de compétence s'élèvent à 15.000 euros et les inconvénients à 360.000 euros (heures WE et de nuit).

Si les subventions fédérales n'ont pas été indexées, les dotations communales ont été revues à la hausse de 2%.

Les investissements 2016 seront de 240.000 euros. On rappellera que dans la zone de police les prévisions en la matière sont généralement traduites entièrement par la passation de marchés publics.

L'allocation « plan sécurité routière » est de 675000 euros, ce qui nous fait craindre d'éventuels effets pervers de la réforme de l'Etat. Une diminution de cette subvention se traduira par une diminution des actions menées en matière de contrôles routiers.

De manière globale, notre situation financière est saine.

## 7.2 Relations avec le parquet et l'auditorat du travail

Nous voulons une fois encore souligner la qualité des relations que nous entretenons avec l'auditorat du travail et, en particulier, avec notre magistrat de référence. Grâce à une approche pragmatique, nous pouvons gérer avec efficacité les dossiers « fraude aux domiciles » et les affaires relevant du droit pénal social. Nous avons le sentiment non seulement d'être efficaces mais aussi d'être utiles.

A propos du parquet, nos relations sont également de grande qualité. Certes la réforme de la justice implique pas mal de changements, également pour les services

de police. Certains ajustements sont nécessaires et il conviendra d'adopter de nouvelles pratiques. Ainsi, nous avons mis en œuvre les circulaires EPO/PVS au sein de la zone de police et le personnel a été formé. Mais, si nous regrettons les "glissements" de missions du parquet vers la zone de police, nous nous félicitons du bon nouveau de concertation que nous entretenons avec lui, tout particulièrement avec son chef de corps, à l'écoute des propositions que nous pouvons suggérer.

Chaque initiative est discutée et les zones de police ont la latitude de communiquer leurs avis et commentaires qui sont non seulement écoutés mais aussi, selon le cas, entendus.

### 7.3. Gouvernement provincial

Nous noterons que toutes les décisions prises par nos autorités locales ont été approuvées par la tutelle. Nous avons la possibilité – dont nous ne nous privons pas - de prendre contact avec les services du Gouverneur afin, dans une logique proactive, d'anticiper d'éventuelles remarques.

Nous avons participé à la Concertation provinciale de sécurité le 17 mars 2015, portant également sur le fonctionnement du CIC et la coopération transfrontalière.

Nous avons aussi participé à la conférence des Bourgmestres le 3 avril 2015 sous la présidence de monsieur le Gouverneur. Il s'agissait de débattre en matière de radicalisme et de sanctions administratives communales, notamment.

### 7.4. Région Wallonne

Nous sommes amenés à collaborer avec l'AWSR (agence wallonne pour la sécurité routière) dans le cadre des contrôles que nous réalisons.

Nous entretenons de bonnes relations avec le service des sanctions administratives qui assure un suivi régulier de nos dossiers.

### 7.6. Projets / Divers

Comme annoncé, nous avons mis en œuvre les plans d'action de notre plan zonal de sécurité, tout particulièrement en matière de vol qualifié dans habitation.

Nous avons organisé des formations en matière de violences intrafamiliales et d'accueil.

Malgré la complexité accrue de la procédure, le délai de transmission de nos PV reste dans des limites satisfaisantes.

Nous avons aussi contrôlé les appels aux dépanneurs sans relever d'anomalie. Nous passons généralement par le centre de communication namurois pour faire appel à un dépanneur et nous nous inscrivons dans le projet SIABIS (assureurs).

Nous avons aussi participé à la journée « Je flashe ». Cette initiative ne manque certainement pas d'intérêt mais sa limite réside dans le fait que les parquets n'ont pas les moyens de poursuivre.

Nous avons organisé une journée de réflexion avec les chefs de service et les chefs de poste. Les conclusions tirées ont donné lieu à des initiatives nouvelles.

On soulignera que deux de nos policiers ont été mis à l'honneur pour avoir sauvé une personne se trouvant dans une maison en feu, au risque de leur intégrité physique.

## 8. CONCLUSIONS

La justice poursuit sa réforme...et la police reçoit de nouvelles missions. Dans de nombreux services on attend que la police locale fasse une partie du travail qui leur incombait par manque de moyens nous dit-on.

Les nouvelles missions s'accumulent (en matière d'armes, concernant le suivi des libérés conditionnels, etc.) alors que d'un autre côté, l'on voudrait transférer des tâches policières au secteur de la sécurité privée parce que l'on se rend compte que la police plie sous le poids des missions.

Certes, une réflexion a lieu sur les tâches essentielles de la police et nous attendons avec impatience des conclusions du groupe de travail créé à ce sujet, en espérant qu'il aura commencé par l'élaboration d'une image fine du travail de la police locale. Mais on se rend bien compte que toute réflexion n'aura qu'un effet marginal sur le volume du travail des zones de police si l'on ne « ferme pas le robinet ».

Il n'est pas admissible que l'on continue à confier à la police locale tout ce que d'autres institutions ne veulent plus faire ou ne peuvent plus faire. Notamment, la police locale n'a pas vocation à combler le manque de moyen de la justice.

Notre bilan est réalisé à la période des vœux. On peut souhaiter qu'en 2016 on entende enfin les difficultés des zones de police et, plus encore, que des initiatives soient prises pour les rencontrer.

Claude Bottamedi

Chef de corps



# ANNEXES

## RECAPITULATIF COURSES CYCLISTE 2015 – SERVICE ROULAGE

<b>DATE</b>	<b>COURSE</b>	<b>Horaire</b>	<b>Nbe de policiers</b>	<b>Communes concernées</b>
<b>Samedi</b> 11/04/2015	Course locale Leuze	12.30 - 17.00 Hrs	2 INP	EGHEZEE (LEUZE)
<b>Dimanche</b> 14/06/2015	Course locale Sauvenière	13.30 - 18.00 Hrs	2 INP Roulage (motards)	GEMBLOUX (SAUVENIERE)
<b>Samedi</b> 20/06/2015	Course locale Eghezée	11.15 - 18.30 Hrs	1 INPP 6 INP	EGHEZEE
<b>Dimanche</b> 21/06/2015	Course locale Eghezée	11.15 - 18.30 Hrs	NEANT	EGHEZEE
<b>Dimanche</b> 12/07/2015	Course locale Marchovelette	12.00 - 18.00 Hrs	NEANT	EGHEZEE (Waret-la- Chaussée)
<b>Mardi</b> 07/07/2015	Tour de FRANCE	09.00 - 16.00 Hrs	1 CP 2 INPP 20 INP	GEMBLOUX
<b>Samedi</b> 08/08/2015	Course Tour de la Province de NAMUR	ANNULEE	ANNULEE	ANNULEE
<b>Dimanche</b> 09/08/2015	Course Tour de la Province de NAMUR	11.30 - 14.30 Hrs	1 INPP 10 INP	GEMBLOUX - EGHEZEE - LA BRUYERE
<b>Dimanche</b> 27/09/2015	Course locale de Leuze	12.00 - 18.00 Hrs	2 INP	EGHEZEE (Leuze)

<u>STATISTIQUES</u> <u>ANNUELLES</u>		<u>ANNEE</u> 2015 :	<u>MOIS</u> :		
<b>Nombre de policiers engagés</b>					
<b>Nombre d'heures de contrôles ciblés en semaine</b> du lundi 04.00 h au vendredi 22.00 h	<b>Eghezée: 109X 67h35</b> <b>Gembloux: 151X 88h50</b> <b>La Bruyère: 60X 42h35</b> <b>Total: 320X 199h00</b>				
<b>Nombre d'heures de contrôles ciblés le week-end</b> du vendredi 22.00 h au lundi 04.00 h	<b>Eghezée: 21X 13h15</b> <b>Gembloux: 54X 33h45</b> <b>La Bruyère: 19X 11h45</b> <b>Total: 94X 58h45</b>				
<b>Objectif 1: Vitesse</b>					
Nombre de contrôles répressifs	437				
Nombre de P.V.	6291				
Nombre de contrôles préventifs	104				
<b>Objectif 2: Alcool</b>					
Nombre de véhicules contrôlés	4042				
Nombre d'ETT	Sampling : 2055	S: 1181	A:25	P :65	
Nombre de saisies PC	retenues: retraits immédiats:				
<b>Objectif 3: Ceinture / casque</b>					
Nombre de véhicules contrôlés	4042				
nombre de conducteurs	<b>porteurs</b> 4003 :	<b>non</b> 39 <b>porteurs:</b>			
nombre de passagers	<b>porteurs</b> 239 :	<b>non</b> 7 <b>porteurs:</b>			
Nombre de P.I.	<b>ceinture</b> 43 :	<b>casque:</b> 2			
<b>Objectif 4: Stationnement gênant et dangereux</b>					
Nombre d'infractions verbalisées	519				
Nombre d'avertissements	158				

## TABLE DES MATIERES

### PARTIE I

A - LES DONNEES DU MODULE TRAITEMENT	4
B - SERVICE DE REDACTION- REPARTITION PAR SERVICE	5
C - LES PROCES-VERBAUX	5
D - MODULE INFORMATION	9
E - REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR ENTITE	11
F- MODULE APOSTILLES	12
G- MODULE COURRIERS	14
H - DIVERS	17
I - PLAN ZONAL DE SECURITE	18
Vols dans habitations (tentatives incluses)	19
Vols dans véhicules (tentatives incluses)	20
Vols de véhicules (tentatives incluses)	21
Stupéfiants	23

### PARTIE II

1. LE SERVICE PROXIMITE	25
1.1. Le travail de quartier	25
1.2. Service des conseillers en prévention des vols	30
1.3. Service armes à feu	32
1.4. Groupe de travail domicile (police et administration communale de Gembloux population, urbanisme et logement)	33
1.5. Service d'aide aux victimes	37
2. LA DIRECTION OPERATIONNELLE	42
3. LE SERVICE CIRCULATION	45
4. LE SERVICE INTERVENTION	48
5. SERVICE CONTROLE INTERNE / R&D	50
6. LE SERVICE DPL	52
6.1. La gestion du personnel	52
A. Etat du personnel	52
B. Cycles de mobilité	53
C. Projets en matière de GRH	53
1. Diversité	53
2. Bien-être au travail	53
3. Environnement	53
D. DPL	54

E. Secretariat de zone	54
F. Prestation du personnel	55
1. Heures supplémentaires	55
2. Heures de Week-end et nombre de PM par personne	56
3. Entraînements TIR	58
4. Heures de prestations par activité (sur base des BS)	58
G. Les incapacités	61
1. Jours de maladie	61
2. Accidents du travail	64
6.2. Logistique	68
A. Les produits CS	68
B. Acquisitions spécifiques et travaux réalisés par l'ouvrier de la zone	69
C. Evolution du charroi en 2014	70
D. Matériel informatique	72
6.3. Conseiller en prévention	73
A. Participation à diverses réunions	73
B. Autres actions	73
7. DIVERS	75
7.1 Budget	75
7.2 Relations avec le parquet et l'auditorat du travail	77
7.3. Gouvernement provincial	78
7.4. Région Wallonne 71	
8. CONCLUSIONS	80